

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE ..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE QUOTIDIEN

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE D'ENVI: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Nos petits-neveux choisiront, mais...

Il a paru ces jours derniers dans les quotidiens du Canada et des Etats-Unis un résumé du rapport de la commission internationale du creusement du fleuve Saint-Laurent, — *International Joint Commission on the Saint-Lawrence Deep Waterways*, ainsi qu'elle s'appelle officiellement dans les deux pays.

D'après ce résumé, le rapport conclut à la parfaite praticabilité du projet, du double point de vue du génie et des transports. Les deux pays trouveraient avantage à faire ces immenses travaux de creusement, dont l'exécution permettrait à des navires océaniques de se rendre à Toronto, à Buffalo, jusqu'au fond du lac Supérieur et même peut-être jusqu'à Chicago selon les commissions.

Le texte du résumé (voir les journaux du 17 et du 18 janvier) indique, à en juger par ce qu'il dit, que les Canadiens n'ont pas de raison particulière de s'emballer pour ce projet.

"Quant à ce qui regarde les Etats-Unis, ils bénéficieraient immédiatement de ces travaux. Cela prendrait plus de temps pour que le Canada en profite en plein", dit le résumé, en toutes lettres. Les deux pays mettraient dans l'entreprise une somme approximative de 250 millions de dollars, selon les ingénieurs qui en ont tracé les grandes lignes, — cela veut dire au bas mot 400 millions, si l'on tient compte de l'écart inévitable entre les calculs préliminaires et les déboursés faits afin de parachever les travaux d'un bout à l'autre; nous nous trouverions à payer une part des sommes à dépenser, pour n'en retirer, chez nous, aucun bénéfice immédiat, tandis que, de son côté, l'autre associé en aurait, lui, un profit certain et à une époque déterminée. Combien de gens d'affaires prudents accepteraient de prendre des engagements en vertu desquels leur associé toucherait une part assurée de profits en un temps rapproché, tandis qu'eux devraient attendre indéfiniment pour en avoir peut-être et peut-être pour n'en pas avoir du tout? C'est pourtant une situation analogue à celle de ce dernier associé que l'on voudrait donner au Canada, dans la nouvelle grande entreprise dont on parle depuis quelques années, surtout ces mois-ci.

Certes, le projet est gigantesque, grandiose. Le long des canaux creusés pour faciliter le passage des paquebots transatlantiques du Saint-Laurent aux grands lacs canadiens, des usines hydro-électriques surgiraient, produisant, emmagasinant et distribuant l'énergie par centaines de milliers de chevaux-vapeur; rien qu'au Long-Sault, on en produirait 500,000 et, à Lachine, plusieurs milliers d'autres. Tout cela fait rêver les industriels américains qui veulent de l'énergie électrique à bon marché, pensent à couvrir de fabriques géantes des Etats entiers, à devenir les seuls maîtres du commerce universel. Mais il y a, pour nous, du Canada, la question de l'intérêt réel; et le projet de la commission internationale du creusement du Saint-Laurent, s'il est intéressant, l'est moins pour nous que celui du canal de la baie Georgienne, dont a tant parlé avant la guerre.

Nous cherchons un projet pratique? Le rapport de la commission d'enquête sur le canal de la baie Georgienne conclut à sa praticabilité. Nous voulons des communications par eau plus faciles entre les ports océaniques canadiens et les ports de l'intérieur? Le canal de la baie Georgienne les rend possibles. Nous voulons de l'énergie électrique à bon marché? Le développement des ressources hydrauliques de l'Outaouais et du bassin du canal de la baie Georgienne, nous l'assurera.

Certes, les Américains ne profiteraient pas de cette voie de navigation intérieure comme le Canada; mais devons-nous construire pour les Américains ou pour les Canadiens? Devons-nous dépenser notre argent pour enrichir à coup sûr les Américains et peut-être ensuite les Canadiens ou le dépenser d'abord pour l'avantage du Canada? Toronto, dira-t-on, ne profiterait pas du canal de la baie Georgienne, mais l'autre projet, le plus nouveau, enverrait des transatlantiques à ses quais sur le lac Ontario. Soit. Mais, des deux projets, lequel serait le meilleur pour tout l'Ontario, celui qui ferait l'affaire de Toronto ou l'autre, qui développerait une région riche, mais pratiquement inexploitée, et très vaste, du centre et du nord de l'Ontario? Telles sont quelques-unes des questions qu'on peut se faire; les réponses qui s'imposent ne sont pas favorables au projet du creusement du Saint-Laurent.

Nous n'avons pas grand argent disponible, à Ottawa. Nous avons des déficits à combler, de l'économie à pratiquer, des trous à boucher, par où passent les impôts du contribuable canadien. Il est donc improbable que, d'ici quelques décades, à tout le moins, nous puissions faire quelque dépense de grande envergure que ce soit. — Bâtir de nouveaux transatlantiques, entreprendre le canal de la baie Georgienne, dont le coût serait bien d'un demi-milliard. L'exécution du projet du Saint-Laurent, comme l'expose le rapport de la commission internationale résumé dans les dépêches de ces jours-ci, paraît moins coûteux, au premier abord, peut-être; mais il reste la question des avantages problématiques pour nous, certains pour les Etats-Unis, et cet autre aspect délicat de l'affaire, le partage des déboursés qu'elle imposerait à chaque pays. Là est l'obstacle principal, admet le rapport livré au public ces jours-ci.

De toutes façons, donc, si l'on compare le projet du canal de la baie Georgienne avec l'autre, leurs avantages définis, les risques à y prendre, — abstraction faite de l'opportunité des travaux, — l'un ne saurait aboutir qu'à cette conclusion: des deux, le meilleur, le plus certain, le plus avantageux pour le Canada, le plus canadien, c'est celui de la baie Georgienne.

Que nous options pour l'un ou pour l'autre, l'état de nos finances, à nous, du Canada, est tel que nous ne verrons pas aboutir de sitôt l'un des deux. Ce n'est pas une raison toutefois pour ne pas indiquer les mérites respectifs de chacun, quitte à laisser le choix à faire à nos petits-neveux.

Georges PELLETIER.

Les affaires fédérales

Les déficits de notre marine et de nos voies ferrées

Ce qu'ils seront, cette année — Le besoin de l'économie — Commissions qui disparaîtront — Les anciens soldats établis sur les terres.

Ottawa, 26. — Depuis la dernière session, le département de notre marine commerciale relève du ministère des chemins et de canaux. Nos navires sont en effet supposés prolonger sur la mer nos voies ferrées, leur servir d'extériorité, de sorte qu'il y a tout avantage à consolider les départements et à les mettre sous une direction unique.

La coordination des services pourra se faire plus facilement, les cargos se trouveront toujours à l'endroit voulu sans délai, il en résultera moins de retard et plus d'efficacité.

Par suite de ce remaniement, M. Kennedy devra présenter ensemble cette année le budget des chemins de fer et celui de notre marine marchande. Cet événement, depuis l'acquisition par l'Etat du Grand-Tronc et du Nord-Canadien, a été le plus important de nos finances, non pour les surplus que le trésorier peut enregistrer mais pour les déficits qui s'accumulent à chaque bilan annuel. Pour faire face

aux intérêts, aux charges fixes et aux vrais déficits d'opération, le peuple canadien doit en effet fournir chaque année de soixante à soixante-dix millions. Cette année, il n'y aura pas beaucoup d'amélioration encore, si l'on en croit M. Hanna, président de la Commission des chemins de fer canadiens. Dans un discours prononcé à Toronto ces jours-ci, il prépare déjà le public à des pertes nouvelles.

Voici ce qu'il nous dit à propos de la marine marchande: "Pendant l'année 1919, nous avons fait un peu d'argent, alors que nous n'avions que peu de navires et que les taux de transport étaient très élevés. En 1920 aussi, l'opération des navires de la marine marchande a fait pencher la balance du bon côté, bien que nous ayons eu alors plus de cargos en service; mais le résultat n'est pas relativement aussi bon que celui de 1919, parce que les conditions de la navigation n'étaient pas aussi bonnes. Pour 1921, l'administration de la marine marchande va se solder avec un déficit considérable; mais dans ce domaine j'ai fait remarquer que si nous pouvons nous consoler en pensant que les autres nations sont dans le même cas, cette consolation ne nous manque pas". Cette consolation n'est pas de nature à nous satisfaire énormément, puisqu'il paraît probable qu'avec la crise commerciale qui sévit dans le monde et se traduit par des baisses de 40 à 50 pour cent dans les importations et les exportations et alors plus de navires de toutes sortes construits pendant la guerre, nous aurons à payer les déficits de notre marine marchande pendant au moins deux ou trois années, si ce n'est plus. L'an passé, c'était deux millions, cette année ce sera probablement le double.

Il est assez difficile de jeter le blâme sur quelqu'un, à cause de ce fiasco de notre marine marchande. Lorsque l'on en a entrepris la construction, les trois partis ont été unanimes à louer la politique du gouvernement Borden. Le monde était alors à l'époque où la menace sous-marine allemande avait créé une panique dans les cercles de transport maritime. L'arrêt subit de la guerre nous a laissés avec des navires en chantier, d'autres qui avaient pris la mer et des trois-tiers, enfin pour lesquels il y avait des contrats signés. L'on n'a su que plus tard que les sous-marins allemands n'avaient pas fait les ravages prévus et qu'il y avait eu surproduction de tonnage.

Cependant le déficit n'en est pas moins là pour s'ajouter à notre autre déficit des chemins de fer que l'on croit devoir être moins considérable, cette année. M. Hanna nous annonce en effet que les dépenses d'administration sont réduites cette année de vingt millions, tandis qu'une augmentation dans les taux a permis à la commission de recueillir un million de plus. Le gouvernement Meighen a aussi annoncé des surplus pour les mois d'août, de septembre et d'octobre. Il reste à voir si l'administration pendant les autres mois a été aussi profitable au pays, et si l'avenir nous réserve des conditions plus avantageuses. Le bilan de cette année sera en effet une indication précieuse sur la proposition de laisser nos chemins de fer à l'Etat. L'essai loyal de la nationalisation marque ses résultats dans ces budgets annuels et si la situation ne s'améliore pas dans un délai très court, il faudra évidemment voir à appliquer un autre système, ou à faire des changements dans l'administration qui pourront donner un meilleur résultat.

Le nouveau gouvernement libéral est à préparer le budget à soumettre au parlement durant la prochaine session. On répète que les ministres ont reçu le mot d'ordre de réduire toutes les dépenses jusqu'au minimum, partout où on pourra le faire sans dommage pour le pays. Tous les départements devront se soumettre à ce nouveau régime, afin que le coût du gouvernement soit diminué le plus possible et les déficits annuels enfin remplacés par un surplus que l'on pourra appliquer sur notre dette.

Pour réduire le plus possible toutes les dépenses, le cabinet est à l'étude, à ce que l'on dit, les pouvoirs et attributions de quarante à quarante-cinq commissions créées pendant la guerre par arrêtés ministériels ou par statuts du parlement. Dans plusieurs cas, le personnel de la Commission ne recevait pas d'émoluments, mais il n'en était pas de même pour tous les employés secondaires, qui touchaient des salaires. Quelques-unes de ces commissions n'ont aucune utilité et le travail des autres peut aller régulièrement à un département du service civil. Enfin on a préparé une liste complète de toutes les commissions et le cabinet, pour liquider la succession de son prédécesseur, est à l'étude leurs attributions afin de garder celles qui sont utiles et d'abolir les autres.

En même temps, pour appliquer plus vigoureusement encore cette règle d'économie, les libéraux mettront à pied 700 à 750 fonctionnaires temporaires, des le premier avril, dans quelques ministères, dont la milice. Les chefs ont déjà donné aux victimes un avis particulier d'avoir à se chercher des positions ailleurs. En même temps le travail devra s'accomplir quand même avec des équipes réduites de moitié, dans plus d'un cas. Cette réforme radicale ne fait pas l'affaire des intéressés. Ils vont plaider auprès des deux députés élus d'Ottawa l'obligation ou ils sont de garder leur place. Les vieux libéraux de la capitale soutiennent qu'un gouvernement soutenu par eux ne peut se rendre coupable d'une aussi

grave imprudence. Cependant, il est difficile d'en agir autrement, parce que le ministère de la milice a grossi considérablement pendant la guerre, et que tous les employés ne peuvent garder leur position, maintenant que la guerre est terminée.

Toujours est-il que l'on parle d'économie. Il sera difficile pour le parti libéral d'accomplir beaucoup de réformes avant la prochaine session puisqu'il vient de prendre le pouvoir. Mais on fonde quelque espoir sur le prochain budget et l'on espère que les revenus devront surpasser, alors les dépenses.

Le gouvernement Meighen-Borden qui a fait tant de choses mauvaises, paraît cependant avoir eu une bonne idée, le jour où il a donné l'occasion aux soldats de retour du front de s'établir sur les terres. L'offre a eu assez de succès auprès des vétérans. Plus de 27,000 ont profité des avantages qui leur étaient accordés, selon le dernier rapport publié par le bureau du rétablissement civil des soldats. Ce nombre est déjà considérable, mais on mesure mieux l'étendue du bien qui en résultera pour le pays lorsqu'on apprend que ces colons ont mis en culture plus de quatre millions d'acres de terre et continué à cultiver 928,636 acres qui l'étaient déjà. Le gouvernement a dû prêter à ses soldats des sommes d'argent considérables; mais le pays qui recouvrera un jour son argent, sera développé de la bonne manière. Si l'on accepte l'évaluation du C. P. R. qui prétend que chaque colon va pour les chemins de fer la somme de \$734, on peut conclure d'avance que les chemins de fer retireront des nouveaux colons une somme d'environ \$18,000,000. Ne tablons cependant pas trop là-dessus.

Le cabinet a débâté ces jours-ci sur les problèmes du chômage. On ne croit pas qu'il inaugure une politique bien différente de celle de ses prédécesseurs. La situation d'ailleurs commence à s'améliorer malgré les lamentations que l'on entend encore entendre les grandes villes. Quelques-uns signalent notamment des améliorations à Toronto et ailleurs. L'offre de coopération entre les municipalités, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, faite par M. Meighen, comprend tout ce que le gouvernement du pays peut faire pour les chômeurs. Son action est assez limitée, du fait de ses attributions.

Léo-Paul DESROSIER.

Bloc-notes

M. Meighen

Notre courriériste parlementaire traitera plus longuement demain de l'effet produit dans les cercles politiques d'Ottawa par l'élection de M. Meighen à Grenville. Nous nous sommes dit, dans le duel visiblement engagé, au sein du parti unioniste (si tant est qu'on puisse encore désigner ainsi les troupes qui combattent sous M. Borden et M. Meighen), entre partisans et adversaires de l'ancien premier ministre, cette victoire constitue pour les *meighenistes* un appoint considérable. M. Meighen sera forcément, quel que soit le résultat, la principale figure de l'opposition, il dépassera la tête et des épaules tous ses collègues. Le correspondant spécial de la Gazette à Ottawa, qui passe pour être de ses amis, déclare qu'il n'accepte la direction permanente du parti, s'il l'accepte, que sur la désignation d'un congrès ou d'une conférence représentant toutes les provinces. Son rôle de chef effectif de l'opposition lui donnera forcément, dans un congrès ou une réunion pareille, de gros atouts. Il aura, pour ainsi dire, possession d'état.

Un avertissement

Mais on peut se faire quelque idée des obligations qui seront adressées à l'ancien premier ministre par la finale de l'article que consacre ce matin à sa réélection le principal journal conservateur de la province, la Gazette.

Les partisans de M. Meighen croient que la Gazette, qu'il brillera dans l'opposition, qu'il sera plus puissant dans l'attaque que dans la défense et il se peut fort bien que sa tournure d'esprit analytique l'adapte particulièrement au rôle de critique. Les simples critiques ne deviennent cependant jamais de grands hommes d'Etat et ce sera une déception si M. Meighen ne fait pas mieux que de signaler les défauts des projets ministériels. Nous comptons qu'il n'aura pas la rancœur de l'ambition déçue et qu'il emploiera son talent et son influence à favoriser la législation d'ensemble, de quelle parti qu'elle vienne. Il est possible qu'il puisse reconstruire le parti conservateur et en faire une fois de plus une force dominante dans les affaires publiques, par la patience, une large tolérance et, surtout, en retournant aux solides principes conservateurs, sur lesquels le parti fut fondé et desquels il s'est en ces dernières années éloigné.

Ces dernières années (in *les* ou *les*), ce sont précisément celles où M. Meighen a joué dans la politique canadienne, et particulièrement dans son parti, un rôle de premier plan, et cela donne à l'article de la Gazette une portée singulière, et assez révélatrice.

Une aventure

Il est récemment arrivé à Lord Lee de Farnham, le ministre de la Marine anglaise qui visita ces jours

La session provinciale

Le projet de M. David et le prix de \$5000 aux écrivains

M. le secrétaire provincial expose les grandes lignes de son projet — Discours intéressants — Le texte du projet de loi — Voeux à M. Lévesque.

La session de Québec

Québec, le 26. — M. David a déposé, cet après-midi, sur la table de la Chambre son projet de loi pour encourager la production d'œuvres littéraires ou scientifiques.

Il a prononcé à cette occasion un discours soigné que la Chambre a écouté avec grand agrément. L'orateur a été suivi de plusieurs députés qui ont loué le gouvernement de son initiative.

M. David rappelle au début, l'énorme retentissement de *Maria Chapdelaine*, la France a découvert le Canada dans l'œuvre de Louis Hémon. La littérature peut donc nous faire mieux connaître et nous faire mieux aimer. Au seul point de vue utilitaire, il serait opportun de créer un prix de littérature.

L'orateur s'essaye ensuite à rendre ce qu'est l'âme canadienne. "On nous reproche souvent, dit-il, d'être lents dans nos réformes et d'accepter difficilement des changements. C'est même le reproche le plus fréquent qu'on nous adresse. Or c'est vrai et Dieu merci, qu'il en soit ainsi! En ces jours de changements radicaux, alors que toutes les réformes aboutissent à des catastrophes réjouissantes de notre lenteur et de nos hésitations, qu'on change soit notre forme de vie soit notre mode d'éducation."

... Nous sommes ici pour y rester. Si nous avons paru étranges parfois et différents, c'est que cette pensée ne nous quitte guère... En dépit de cette lenteur apparente, il se trouve que, suivant le mot de Bules, nous sommes tellement avancés qu'on nous a un peu perdus de vue.

Le secrétaire provincial en vient à parler de l'encouragement que le gouvernement a déjà donné à la littérature. On a acheté les livres des écrivains. Mais cette aide du gouvernement

derniers Montréal, une aventure qui a chance de passer à l'histoire.

Lord Lee est à Washington l'un des gros bonnets de la délégation britannique. Combattant, à la fin de décembre, la thèse française sur les sous-marins, Lord Lee faisait état de cette phrase censurée publiée dans la *Revue Maritime*, une publication officielle française, par un officier supérieur, le capitaine Castex: "Grâce aux sous-marins, nous possédons l'instrument, le système de la martingale, qui renversera définitivement, et pour de bon, la puissance navale de l'Empire britannique."

La citation fit grand tapage. En France même des journalistes s'empressèrent de réprimer le texte du capitaine Castex et de déplorer que l'on eût laissé passer dans une publication officielle le caractère de la *Revue Maritime*. D'autres, plus prudents, eurent le soin, plus tard, de remonter aux sources. Ils y firent une découverte intéressante.

Il constatarent d'abord que, dans son étude de plus de cent vingt pages, le capitaine Castex qualifiait le rôle général de l'Angleterre, dans la guerre maritime, de "rôle de salubrité politique, sauvegarde la liberté du monde", — ce qui ne paraît pas traduire une extrême anglophobie — puis que la fameuse phrase résumait, non point un projet français, mais les mobiles présumés de l'action nautique allemande pendant la dernière guerre et l'erreur de son calcul.

"Ainsi raisonnent les Allemands: une nouvelle guerre de course, très facile à mener, n'ayant rien de commun avec l'ancienne apparaît comme aisément réalisable. Les vieilles thèses s'effondrent devant les nouveaux engins. Les principes eux-mêmes n'ont plus rien d'invariable et sont ébranlés. Ce qui, jadis, était une fin, devient un moyen. Un jeu d'enfant, grâce aux sous-marins. Après quelques siècles d'attente, grâce à l'ingéniosité des hommes, on tient enfin l'instrument, le système, la martingale pour tout dire, qui culbutera, cette fois définitivement, la puissance navale anglaise."

"On va reprendre la conception des Pontchartrains, des Confédérés et des Conventionnels. Avec le sous-marin, tout ira bien."

Lord Lee a évidemment été la victime d'un secrétaire trop pressé ou insuffisamment scrupuleux.

Des détails

Le Canada de jeudi matin, annonçant le prochain départ pour Québec d'une délégation en faveur du suffrage féminin, disait: "Pour faire voir l'ampleur du mouvement, il suffit de citer parmi les associations qui en font partie la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, qui comprend plus de 2,500 membres. Si l'on ajoute à cela les membres des autres associations, on en arrive à un chiffre de plusieurs milliers de membres."

Le Canada ne pourrait-il nous donner de plus amples détails sur ce point et nous dire, par exemple, quand et dans quelles circonstances la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les autres associations se sont prononcées en faveur du suffrage féminin?

O. H.

vernement ne les a jamais enrichis d'autant plus que notre peuple, qui est jeune, lit peu.

D'un autre côté, l'atmosphère actuelle n'est pas favorable au développement de notre littérature. Il manque l'atmosphère des siècles.

M. David rappelle les débuts modestes des premiers écrivains qui tintèrent la plume, l'indigence de leur alimentation intellectuelle, la difficulté qu'ils avaient à se procurer des livres. Ils n'en voyaient souvent que des manuscrits, imprimés avec amour des textes imprimés par des copistes. Nous sommes un peu dans les conditions où se trouveront les littérateurs du moyen-âge. Ce passage de son discours est émouvant. L'orateur y verse des souvenirs personnels, y met une note intime. Par son père il est en relation avec ce qu'on pourrait appeler l'époque héroïque de notre littérature.

Qui sait, dit-il, dans une belle pensée, si cette énergie constamment en éveil n'est pas comme le feu de la misère; si nos écrivains n'y perdraient pas le jour où la vie deviendrait plus facile, où le succès leur serait plus assuré?

L'orateur offre des modèles à nos intellectuels: la misère de Corneille, la vie étroite et douloureuse de Maurice de la Pléssis, le plus grand des poètes de France, proclamé-t-il, à la courte honte de la Chambre, qui l'ignore.

Au reste si la vie n'est pas facile le succès de l'écrivain est possible. Il s'est produit, M. David évoque avec amour cet après-midi de l'été dernier où il entendit tomber des lèvres de M. Dommie des louanges à l'adresse de Garneau et de Jean Charbonneau. Quelques jours après, parce que M. David avait osé formuler une prière, l'Académie couronnait les *Survivances* françaises.

Notre littérature existe puisqu'on la prime. Nous nous devons de la conserver, pour quelle porte notre nom à travers l'histoire comme leur littérature a porté à travers les siècles les noms de Rome et de la Grèce.

Le gouvernement de la province veut éviter aux écrivains d'aujourd'hui les épreuves connues des pionniers; il veut, en quelque sorte, se faire leur providence et en instituant le prix qu'il propose à la Chambre d'agréer, il veut encourager le travail de la pensée.

Le secrétaire de la province s'explique au sujet des écrivains anglais. Ils auront le droit de concourir comme les autres.

Incidentement, il défend avec une masse d'arguments les ébouriffantes histoires de potins qui ont couru à notre sujet et qui trouvaient place ces jours derniers encore dans le *New-York Times*, sous la signature d'une femme. Pour s'exculper de cette longueur l'orateur explique qu'en d'autres pays on ne devrait tenir aucun compte de pareilles histoires parce que le ridicule tue; mais il n'en va pas ainsi chez nous. On a la nécessité de réfuter ces contes à dormir debout.

Les autorités ne lui font pas défaut, au reste. Il cite de tout récents articles de la *Revue des Deux Mondes* dus à la plume de M. Bazin et du maréchal Foyelle.

M. David donne ensuite quelques détails sur la distribution de ce prix. Il croit opportun de le diviser en quatre parties. Le premier prix sera de \$2,500; le deuxième de \$1,500 et le troisième de \$1,000. Les trois autres prix seraient de \$500.

Restent \$500 attribués dans la pension du secrétaire à défrayer le déplacement du jury. C'est le moins que l'on puisse faire pour celui-ci, qui donnera gratuitement ses services.

Le jury composera neuf membres: trois nommés par chacune des trois universités, un par McGill, un par Laval et par l'université de Montréal; de plus le professeur de littérature de chacune de ces universités sera membre du jury; à ces membres il faudrait ajouter un membre de la section française de la Société Royale du Canada, puis un autre membre d'une autre société littéraire de Québec. Enfin, le secrétaire provincial ou son délégué sera le neuvième membre du jury.

Ce jury devra fixer les conditions du concours annuel. Celles-ci seront affichées dans la *Gazette Officielle* et dans les journaux de la province. Les concurrents devront être des sujets britanniques et résider, depuis au moins trois ans, dans la province de Québec. On lui suggère que les candidats primés soient exclus des concours subséquents pendant au moins deux ans.

La Chambre a longuement applaudi le secrétaire provincial. M. Laferté lui succède.

Le député de Drummond rappelle que notre littérature est l'un de nos plus précieux trésors et qu'on ne peut pas plus dire que nous n'avons pas de littérature que d'histoire. M. Laferté formule le vœu que la Chambre, pour exprimer sa reconnaissance au ministre qui a fondé le prix de littérature, le désigne sous le nom de prix David.

O. H.

M. Laferté s'explique ensuite

longuement sur la nécessité particulière, à cause de notre proximité des Etats-Unis, de développer chez nous une littérature essentiellement canadienne. En faisant l'histoire du mouvement littéraire chez nous, il en vient à parler de Crémazius qui manqua d'optimisme et crut un jour que la littérature canadienne ne verrait point le jour. Elle existe cependant, et il la faut développer.

M. Laferté croit que la production littéraire du Québec peut soutenir la comparaison avec celle des autres provinces.

L'orateur croit que le jury devra être compétent et indépendant, que les prix devront aller de préférence aux auteurs jeunes et que l'on devra tenir compte, à côté des qualités brillantes, de l'ouvrage, de la somme de travail qu'il a coûtée.

M. Laferté, qui parle avec feu et vigueur, a créé une très bonne impression. Il est regrettable qu'on ne l'entende plus souvent.

M. Lemay, député de Sherbrooke, voit dans le développement de notre littérature le meilleur moyen de nous créer une physionomie personnelle. Un peuple vit dans le présent, mais beaucoup plus par le passé et pour l'avenir. Nous voulons être de notre temps, chanter notre passé, travailler pour l'avenir. Nous voulons, par la littérature, dire aux générations futures que les législateurs de 1922 ont travaillé pour la gloire et la grandeur de notre race.

M. Lemay se réjouit de ce que le prix David étende son encouragement aux littérateurs de langue anglaise; c'est continuer nos traditions de générosité.

Si nous réclamons la justice c'est que nous commençons par l'accorder aux autres.

La Chambre fait à M. Lemay le même accueil sympathique qu'à son prédécesseur.

M. le docteur Poulin attribue le fait que la question de savoir si nous avons une littérature est controversée à ce que nous avons dû lutter pour notre existence, pour notre conservation et nous détourner des œuvres d'art proprement dites.

Il félicite le gouvernement de ce qu'il apporte un encouragement opportun aux littérateurs.

M. Richard a fait ses débuts. Il représente, depuis les dernières élections partielles, le comté de Verchères. De tout cœur il s'associe à ceux de ses prédécesseurs qui ont félicité le gouvernement. Les cultivateurs ont au jusque dans des concours leur part d'encouragement. Il est louable qu'on étende la même protection et la même faveur aux travailleurs de la pensée.

M. Arthur Cannon a retracé la vie éthérée et dure qu'ont dû mener la plupart de nos écrivains. Ils ont doté notre littérature de trésors, mais eux sont morts pauvres. La Chambre, cependant, ont trouvé auprès du gouvernement le meilleur encouragement, puisqu'ils ont illustré la liste des fonctionnaires de la province.

M. Cannon félicite le ministre de sa noble initiative à laquelle doit s'associer le gouvernement.

Il termine par un délicat éloge du greffier de l'Assemblée législative, M. L. P. Geoffroy, qui en sa qualité de membre de la Société du Parler français, consacre ses loisirs à l'éducation de la langue française. La Chambre exprime par des applaudissements prolongés son estime pour son greffier, qui la mérite, et ses remerciements à l'orateur qui a su y donner une expression si heureuse.

La Chambre s'est ajournée à vendredi midi.

Louis DUPIRE.

LE BILL DAVID

Voici le texte du projet de loi soumis par M. Athanase David à la Chambre, jeudi, sous le titre: *Loi pour encourager la production d'œuvres littéraires ou scientifiques*.

"ATTENDU qu'il y a lieu d'encourager la culture des belles-lettres et des sciences dans la province;

"Attendu qu'il est à propos de favoriser la publication des productions de nos écrivains;

"Attendu qu'il convient de signaler à l'attention publique les talents littéraires ou scientifiques que des circonstances défavorables tiennent dans l'ombre;

"Attendu que la fondation de concours favoriserait l'avancement de la littérature et des sciences, seconderait les efforts des écrivains, aiderait des hommes de talent à se produire et stimulerait, par l'émulation, le goût des travaux littéraires et scientifiques et le désir de faire progresser les lettres et les sciences dans la province;

(suite de la 1ère page)

Des réformes proposées

LE CONGRES DES METIERS ET DU TRAVAIL PRESENTE UN MEMOIRE AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL. — L'ECOLE OBLIGATOIRE.

Les délégués du congrès des métiers et du travail se présentent aujourd'hui devant le premier ministre de la province et lui soumettent plusieurs projets de réforme à adopter.

Ces réformes sont une loi de compensation pour les accidents de travail, basée sur l'assurance d'Etat obligatoire; la journée légale de huit heures; l'emploi des femmes dans l'industrie après et avant la maternité; la prévention du travail féminin la nuit, ainsi que celui des enfants au-dessous de seize ans; une conférence interprovinciale pour l'étude de cette législation; une pension aux mères de famille nécessiteuses, une loi du salaire minimum pour les femmes; une loi décrétant le système de double équipe pour les pompiers, des règlements d'hygiène; des réformes concernant l'éducation et les commissions scolaires et la loi électorale. Le projet le plus intéressant est peut-être la convocation d'une conférence interprovinciale pour étudier une législation ouvrière uniforme pour tout le pays. La requête relative à la loi des salaires minima pour jeunes filles démontre une lacune dans la loi déjà adoptée à cet égard. Par l'amendement suggéré, le conseil des métiers et du travail demande que le lieutenant-gouverneur soit obligé de nommer une commission chargée de déterminer les salaires pour les femmes, et non pas qu'il en ait simplement le pouvoir ainsi que le porte la législation actuelle. D'excellentes mesures proposées sont celles qui ont pour but de protéger la mère de famille et de l'encourager à accomplir ses devoirs, et la loi complémentaire de la première qui pourvoirait à l'octroi d'une pension à la mère de famille veuve et abandonnée. Comme dit la résolution, l'enfant est le plus grand actif de l'avenir. Il faut encourager la famille nombreuse et organiser la vie de la femme de sorte qu'elle ne tende pas à se soustraire, par la perspective de misères trop criantes, à ses devoirs et obligations. Les résolutions comportent d'excellentes mesures d'hygiène et d'humanité, ainsi celle qui interdirait l'aspersion de peinture, et décréterait la dénaturation de l'alcool méthylique dans l'usage de la peinture.

Quelques projets sont aussi de nature étonnante. Telle est la résolution qui demande la centralisation des pouvoirs des commissions scolaires dans une seule commission centrale. On y demande également l'établissement de l'instruction gratuite et obligatoire.

Deux excellentes mesures sont celles de l'établissement du système de représentation proportionnelle et la fixation des jours de votation à un jour férié. Trop souvent les ouvriers ont maille à partir avec leurs patrons pour remplir leurs devoirs électoraux et d'aucuns s'abstiennent par crainte d'essuyer des ennuis, dit le mémoire présenté par les internationaux.

La session provinciale

(suite à la page 2)

fonctions qui peuvent lui être attribuées.

5. Les conditions de chaque concours doivent être publiées en temps utile dans la Gazette officielle de Québec.

6. Le secrétaire de la province est chargé de l'exécution de la présente loi.

7. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Le départ de M. Séverin Létourneau, qui a quitté le Conseil législatif pour accepter une position de magistrat à la Cour d'Appel, a fourni à M. Pérodeau, leader de cette Chambre, l'occasion de faire hier l'éloge de son ancien collègue au Conseil.

«La rumeur de cette nomination, dit M. Pérodeau, circulait déjà depuis quelques temps; et l'accueil favorable fait à cette rumeur témoigne éloquemment que l'élévation de notre ami à la magistrature est un honneur rendu aux aptitudes et aux connaissances légères qui le qualifient à remplir efficacement et avec dignité les hautes fonctions qu'il est appelé à exercer dans l'administration de la justice en cette province.

«Nous avons eu l'avantage de pouvoir apprécier ces aptitudes et ces connaissances, l'aménité de son caractère, le tact exquis et les manières si sympathiques de notre ami au cours des deux sessions qu'il a siégé avec nous en cette Chambre.

«Ainsi, ai-je la certitude de me faire votre interprète en assurant à M. Létourneau que c'est avec regret que nous le voyons nous quitter, que nos meilleurs vœux l'accompagnent et que nous conserverons toujours un bien bon souvenir du court espace de temps qu'il a été des nôtres.

L'affaire Shillington

Edinburgh, 27. — Un homme, que l'on croit être Harold Shillington, a été arrêté hier à New Haven, puis conduit à Londres pour identification.

On suppose que c'est l'individu qui disparaissait de London, Ontario, le 2 novembre 1921 après avoir fait main basse sur des valeurs négociables dont le montant serait assez considérable. Il avait demeuré, jusqu'à cette date, au No 365 de la rue Colborne.

L'avocat de la couronne Me McKillop de London, Ontario, a déclaré hier que des mesures seront prises incessamment afin que ledit Shillington soit d'abord entendu. On verra aussitôt après s'il a le droit de demander l'extradition.

Les fermiers-unis

Vancouver, C.A., 27 (S.P.C.). — C'est cet après-midi que l'on décidera si oui ou non, dit-on, les fermiers-unis de la Colombie anglaise s'affilieront au parti national progressiste du Canada. On s'attend à une longue discussion à ce sujet.

L'administration passée au crible

LA LIGUE DES PROPRIETAIRES EXPRIME DES CRITIQUES SEVERES CONTRE LA COMMISSION METROPOLITAINE ET LE COMITE EXECUTIF. — LES NOUVELLES TAXES.

Les contribuables qui composent la Ligue des propriétaires ont repris, hier soir, les débats sur l'administration des affaires municipales et exprimé, de vives critiques contre le comité exécutif et surtout contre la commission métropolitaine.

M. Gareau, échevin et président de la Ligue, a essayé le feu de la discussion; les membres ont déjà fait parvenir au conseil municipal des suggestions relatives à l'établissement d'une taxe d'occupation ou mieux d'habitation. Les membres adhèrent fort à ce mode de soulever des revenus du plus grand nombre.

M. l'échevin Gareau croit savoir qu'au conseil municipal l'idée a de la vague, beaucoup plus en tout cas qu'une taxe sur la marchandise mobile, en entrepôt ou en magasin. Car on s'imaginerait vaguement la nature d'une taxe spéciale sur toutes les marchandises en entrepôt. Le Dr Poissant a dit ensuite qu'elle pourrait s'étendre aux voitures, aux automobiles qui sont reçues dans un garage.

M. Lajeunesse a dressé la liste des desiderata des citoyens de Montréal: remise de la taxe sur les automobiles, remise de la taxe des amusements, quote-part des amendes perçues à la Cour du record, retour de la taxe sur les compagnies d'utilité publique, augmentation de la taxe d'affaires fautes de la taxe sur la marchandise mobile. M. Lajeunesse suggère aussi de faire payer l'impôt aux magasins de la Commission des Liqueurs et généralement aux édifices de tous les gouvernements civils.

Les membres ont passé au crible le projet de la loi de la commission métropolitaine. Le plan projeté de la ville et de l'île de Montréal est une chimère, ont dit les uns; une impossibilité, disent les autres. Tous sont convaincus qu'il est beaucoup trop coûteux et si la commission métropolitaine veut en presser la réalisation, que la législature en supporte tous les frais.

M. Gareau, sachant que des plans existent dans les votes municipaux, pense que le plan d'ensemble, étant entrepris sur une moindre échelle que la commission métropolitaine ne le propose et par les ingénieurs municipaux, deviendrait d'un coût moins dispendieux et d'un usage fort profitable.

Quant aux autres pouvoirs que demande à Québec la commission métropolitaine, le conseil municipal trouve lui-même, a dit M. Gareau, qu'ils sont outrés et de nature à supplanter la juridiction même des échevins de la ville de Montréal. Le conseil municipal désièrait pour la commission métropolitaine les seuls pouvoirs qu'elle a présentement, qui sont, à l'effet de régir les emprunts et les dépenses des municipalités qu'elle comprend sous sa juridiction.

Les membres ont élu leurs officiers pour l'année courante; ce sont M. J. O. Gareau, président; M. Wilfrid Lajeunesse, 1er vice-président; le docteur J. C. Poissant, 2e vice-président; M. L.-C. Chaput, trésorier et M. J. M. Savignac, secrétaire.

LES REPARATIONS

LE TEMPS CRITIQUE LA DECISION DE LA COMMISSION INTERAMERICAINE.

Paris, 27. — Discutant les conclusions récemment publiées par la section des Etats-Unis de la Haute Commission interaméricaine dont M. Herbert Hoover est président et portant sur la réhabilitation permanente économique du monde, le Temps est d'avis que la commission prend les effets pour la cause et essaie d'agir sur les effets pour modifier les causes, au lieu d'agir sur les causes pour modifier les effets.

Les conclusions auxquelles il est fait allusion dans la déclaration de la commission étaient: 1. Le règlement du paiement des réparations allemandes sur une base calculée sur la possibilité pratique du peuple allemand à payer et 2. la réduction des forces armées maintenues par certaines nations de l'Europe continentale.

Avant de déterminer la solvabilité de l'Allemagne, dit le Temps, cette solvabilité aurait dû être développée. La première conclusion tendait seulement à aggraver le chaos économique en Europe et, pense le journal, le remède pour le chaos serait de prêter des capitaux aux nations européennes.

«Nous demandons quel emprunt la commission Hoover propose pour faciliter le paiement des réparations», ajoute le Temps.

Faisant allusion à la seconde conclusion qui recommande le désarmement «comme moyen d'équilibrer les budgets», le Temps dit: «Nous ne maintenons pas des soldats sous les armes pour dépenser de l'argent, mais pour notre protection et pour exercer nos droits.

Les Etats-Unis, est-il déclaré, auraient assuré la sécurité de la France en ratifiant la garantie que le président Wilson a signée et aurait assuré ses droits aux réparations en instituant la solidarité financière entre les Alliés et les puissances associées, au lieu d'être les premières à se retirer des associations internationales.

«Pourquoi», demande l'article en conclusion, «au lieu de conseiller des économies pour ruiner l'Europe, ne font-ils pas entendre leur voix par-delà les mers, pour annoncer des crédits?»

Conférences

du dimanche

Dimanche prochain auront lieu au Monument National les conférences suivantes, sous les auspices de la société Saint-Jean-Baptiste:

A 2 h. 30 dans la salle no 11, le docteur C.-N. Valin, sur l'hygiène de l'écolier. Avec projections. Entrée libre.

A 8 h. dans la même salle, M. J.-B. Lagacé traitera de la Renaissance italienne: Michel-Ange, sa vie et son oeuvre. Avec projections. Entrée libre.

La journée de huit heures

Toronto, 27. (S.P.C.). — La requête de la députation ouvrière concernant la journée de huit heures a été recue, hier, avec indifférence de la part du gouvernement. Le premier ministre a insisté sur le fait qu'il était difficile d'adopter une telle législation dans une seule province.

La demande d'une législation qui permettrait la vente de la bière et des vins d'un autre côté, a été repoussée avec emphase. Le premier ministre Drury a déclaré que la loi actuelle avait été votée avec l'assentiment général du peuple et que si quelque changement s'imposait c'était au peuple lui-même d'en juger.

M. Walter Rollo, ministre provincial du travail, a répondu aux critiques adressées au gouvernement à propos de la crise actuelle du chômage. Ces critiques, a-t-il dit, ont été inspirées par le gouvernement fédéral. «Si les autorités fédérales, a-t-il, ajoutent, sont réellement sincères et désirent faire quelque chose pour venir en aide aux sans-travail, il me semble qu'elles pourraient le faire sans toujours réclamer le concours des municipalités et des provinces.

La pelouse

Une belle pelouse est une des choses qui contribuent le plus à embellir les abords de la maison. Rien ne peut prendre la place d'une belle pelouse verte. Sans elle, la maison ne peut avoir réellement bonne apparence et ceux qui se proposent de construire devraient toujours se préparer à avoir une pelouse. Faites une levée de plans des terrains, autour de l'emplacement choisi. L'étendue de cet emplacement dépendra de la quantité de terre que l'on peut prendre. A la campagne cette étendue ne devrait jamais être inférieure à quatre fois l'étendue occupée par la maison. En excavant, enlevant sévèrement le sol riche de surface. Servez-vous alors du sous-sol de l'excavation pour remplir les dépressions et pour niveler, afin que l'eau de surface s'écoule toujours loin de la maison. Lorsque la maison est terminée et que les déchets

résultant de la construction ont été enlevés, on ramène le sol de surface sur lequel on sème la graminée de la pelouse.

La pelouse doit durer autant que la maison. Elle demande donc à être préparée avec soin. L'automne est une bonne époque pour faire le nivellement et le remplissage. Ces opérations doivent se faire à différents intervalles; on attend que les lourdes pluies aient bien tassé le sol transporté avant de faire le dernier nivellement, le labour et l'ameublement au printemps. En vous y prenant ainsi vous empêcherez que des dépressions ne se développent plus tard dans votre pelouse et votre cour de tennis. Avant de semer il faut mettre le sol en état d'ameublement plus parfait que pour toute autre récolte de la ferme. Continuez à ameublir jusqu'à ce que le sol soit comme un terrain de jardin, prêt à recevoir de la graine d'oignons.

Si la terre n'est pas très riche, incorporez-y une bonne couche de fumier au cours de la préparation et, si c'est nécessaire, appliquez-y également une bonne quantité d'engrais chimiques, pour avoir un sol tout aussi riche que si vous proposiez d'y cultiver des racines.

Les semences devraient être très épaisses. Les plus belles pelouses sont celles qui comptent le plus de fines tiges d'herbe. La meilleure herbe pour les endroits ombragés ou exposés est le pâturin des prés (ou pâturin bleu du Kentucky); on le sème à raison de 60 livres ou 1 boisseau par acre. La graine du pâturin pèse 14 livres au boisseau.

BON-OPTO

est recommandé par les médecins et employé avec succès par des milliers de personnes tous les jours

pour les yeux enflammés, faibles ou qui pleurent

BON-OPTO Fortifie la vue.

Confiez-nous vos Imprimés

Travaux de toutes sortes: VOLUMES, CATALOGUES, REVUES, BROCHURES, PROGRAMMES, MENUS, etc. Spécialité CIRCULAIRES BILINGUES format du "Devoir".

L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée, 43, rue St-Vincent, Montréal. Main 7460.

SPECIALITES EN VETEMENTS FASHION-CRAFT

VENTE de JANVIER



LOT SPECIAL DE PYJAMAS

Prix régulier \$4.50.

\$3.45

C'est un lot de vêtements en flanellette de bonne qualité, de couleurs pâles ou moyennes. Toutes les tailles.

BEAUX BAS DE CACHEMIRE

Prix régulier \$1.50.

.95c

Ces bas sont de qualité excellente. Noir et cachemire, noir et gris. Soie et laine. Aussi mélanges de bruyère.

LOT DE CRAVATES DE FANTAISIE

Prix régulier \$1.50.

.95c

De moyenne ou grande largeur, en soie de belle qualité. Une aubaine extraordinaire à ce prix.

Vêtements pour hommes méticuleux marqués à des prix très intelligibles.

MAX BEAUVAIS LIMITED

FASHION-CRAFT

Magasin du bas de la ville 229, rue St-Jacques Dans le district de la finance Magasin du haut de la ville 463, Ste-Catherine ouest Deuxième porte à l'ouest de Metcalfe Magasin de la partie est 219, Ste-Catherine est Un bloc à l'ouest de St-Denis

ENGLISH & SCOTCH WOOLLEN COMPANY

Offre au public

350

COMPLETS en TWEED

à \$ 8.50

chacun

Y compris les Complets de Golf

et

350

LOURDS PALETOTS D'HIVER

à \$ 10

chacun

Distribués comme suit:

200 complets et paletots à 851, rue Sainte-Catherine est
200 complets et paletots à 261, rue Sainte-Catherine ouest.
100 complets et paletots à 415, rue Sainte-Catherine est.
100 complets et paletots à 1764, rue Notre-Dame ouest.
100 complets et paletots à 904, rue Mont-Royal est.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

AVIS AUX MENUISIERS

Nous recevons de M. Camille Gauthier, charpentier-menuisier, la communication suivante. M. Gauthier nous avait déjà écrit pour insister sur la nécessité d'un examen quelconque indiquant la compétence des hommes.

Monsieur le rédacteur, Je suis heureux d'avoir à vous dire que le Syndicat catholique et national des charpentiers-menuisiers a accepté en principe et en fait le projet d'un bureau d'examineurs qui contrôlerait la compétence des charpentiers-menuisiers qui se joignent au Syndicat. A la dernière assemblée de ce syndicat, dont je fais maintenant partie, les membres ont accepté la formation du bureau d'examineurs. Ce bureau se compose comme suit : MM. J. B. Beauregard, R. Brats et C. Gauthier. Le bureau d'examineurs fait actuellement un travail considérable dans la préparation de son code d'examen qui sera très sérieux. Le Syndicat des charpentiers-menuisiers a avisé le *Builders' Exchange* de cette initiative qui ne peut que donner d'heureux résultats et pour les patrons et pour les ouvriers. Le syndicat travaille selon son but quand il agit pour le perfectionnement professionnel de ses membres. Grâce à cette compétence reconnue des membres du Syndicat, leur salaire s'en verra augmenté. Le patron n'aura pas d'objection à payer pour un homme vraiment compétent un salaire raisonnable. Le Syndicat des charpentiers-menuisiers s'est vu promettre la préférence sur de gros contrats et il en attend encore de plus considérables. Les charpentiers-menuisiers qui désirent se renseigner d'avantage sont invités à s'adresser à M. R. Binette, organisateur, 3, rue Craig-est, chambre 28. La prochaine assemblée du syndicat aura lieu le 2ème mardi du mois à la salle Tremblay, soit le 14 février.

Votre bien dévoué,
Camille Gauthier.

CONSEIL CENTRAL

Ce soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3, rue Craig-est, assemblée du conseil central des Syndicats catholiques. Plusieurs comités — le comité des fêtes au profit du Conseil, le comité exécutif, le comité des accidents du travail, le comité d'organisation — ont des rapports importants à présenter. Les détenteurs de billets de la séance de St-Henri "Disparu" voudront bien faire rapport. Que tous les membres soient présents.

SYNDICAT DES TYPOS

Demain soir, samedi, à 8 heures 30, réunion régulière du Syndicat des typographes, à la salle des Syndicats, 3, rue Craig-est, au comité exécutif du comité pour l'établissement d'un cours d'imprimerie et autres rapports particuliers de grande importance.

Gros incendie

New-York, 27 (S.P.A.) — Un incendie qui s'est déclaré vers 6 h. 30 hier matin, à la *Morse Dry Dock and Repair Company*, à Brooklyn, a menacé durant un certain temps de détruire tous les établissements de cette compagnie, qui sont d'ailleurs nombreux. En moins d'une demi-heure, les flammes s'élevaient déjà communiquées à quatre édifices et à un navire qui se trouvait dans le bassin de radoub. Les flammes se sont attaquées à l'établissement d'une compagnie de construction. Les usines de la *Brooklyn Union Gas Company* étaient aussi grandement menacées. L'établissement de la *Morse Dry Dock and Repair Company* est l'un des plus considérables du genre aux Etats-Unis.

Le feu a pris naissance dans un garage et les flammes se sont propagées avec une telle rapidité que les pompiers ont été impuissants à les éteindre avant qu'elles ne se communiquent à un réservoir de gaz acétylène qui a fait explosion avec grand fracas. Les pompiers ont réussi toutefois à enrayer la marche des flammes, mais pas avant que cinq bâtiments aient été détruits. Les dommages s'élèvent à environ \$200,000.

La canalisation du Saint-Laurent

Washington, 27. — Le représentant Daniel A. Reed, de Danbury, N.Y., a présenté hier, au Congrès, un projet de loi qui contient une contre-proposition au projet de canalisation du Saint-Laurent. Le bill en question propose de creuser pour les vaisseaux un canal purement américain allant de Buffalo, à la rivière Hudson juste au sud d'Albany. Ce système de navigation serait construit par des particuliers qui ne chargeraient rien à ceux qui feraient passer des navires dans le canal, mais tireraient leur bénéfice en vendant du pouvoir hydro-électrique.

Soldats sur les terres

Ottawa, 27 (S.P.C.) — Depuis la fin de la guerre au 1er janvier 1922, 27,371 soldats de retour ont été établis sur des terres en vertu de la loi adoptée dans ce but. Ces colons sont répartis comme suit : 415 dans la province de Québec, 653 au Nouveau-Brunswick, 308 en Nouvelle-Ecosse, 335 dans l'île du Prince-Edouard, 1,582 dans l'Ontario, 3,383 au Manitoba, 5,315 en Saskatchewan, 3,052 en Colombie-Britannique et 6,203 dans l'Alberta. Les prêts du gouvernement aux soldats-colons s'élèvent à \$87,495,815 et 467 soldats-colons ont remboursé l'argent emprunté.

CHOSSES MUNICIPALES

AMÉLIORATION À PROMOUVOIR

LA COMMISSION DES FINANCES PARLE DE CHANGER LE MODE ACTUELLEMENT SUIVI D'ÉVALUER LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES DE LA VILLE. — PERSONNEL TROP RESTREINT.

La commission échevinale des finances constate qu'elle ne peut diminuer le nombre des évaluateurs municipaux, pour adhérer à la suggestion de M. Ferns d'en nommer trente et un, au lieu de quinze. Elle recommande au comité exécutif d'améliorer le système actuel d'évaluation.

M. Gareau a présidé la réunion de la commission hier après-midi. M. Hamilton Ferns, chef des évaluateurs y assistait. Dès qu'il fut question de la composition de son personnel, M. Ferns a déclaré aux échevins que loin d'être facilement amoindri, le bureau devrait comprendre aujourd'hui trente et un estimateurs, si l'on voulait se tenir au progrès de la ville et considérer le surcroît de travail de l'évaluation immobilière.

M. Ferns a profité de l'occasion pour renouveler ses demandes d'améliorer le système actuel. Depuis l'automne de 1914, on a toujours ignoré les suggestions qu'il a alors faites à une commission spéciale d'échevins. Cette commission avait demandé à M. Ferns de lui soumettre des observations de nature à améliorer le système d'évaluation de la propriété foncière.

M. Ferns assurait déjà, en l'année 1914, que "vu l'accroissement de la population, la différence dans la dimension des édifices et la forte augmentation de la superficie à couvrir, le système qui pouvait être satisfaisant il y a quinze ans ne répond plus aux besoins actuels."

Qu'est-ce à dire depuis vingt-deux ans?

Les mêmes suggestions que faisait, en 1914, M. J. Hamilton Ferns sont aujourd'hui agréées par la commission des finances. Vingt jours seulement, y compris les dimanches, sont aujourd'hui laissés aux contribuables pour faire entendre leurs plaintes. Il en est toujours résulté qu'ils apprennent trop tard le montant exact de l'évaluation de leurs propriétés. D'où toutes sortes de réclamations.

M. Ferns suggère que le système soit changé de façon à ce que les taxes payables annuellement soient basées sur l'évaluation de l'année précédente. C'est-à-dire que l'évaluation commencée à être faite le 1er avril et s'achève le 30 septembre, que les rôles soient ouverts au public du 1er octobre au 15 novembre, qu'en suite les estimateurs aient le loisir de faire les corrections et que la clôture des rôles survienne le 1er février. Dans toutes les grandes villes, on le fait ainsi. Elles ont aussi un impôt foncier beaucoup plus élevé.

Les membres de la commission des finances se proposent à demander à la commission de législation de pourvoir à la publication ou à l'affichage des rôles durant une semaine, au lieu de le faire comme aujourd'hui, durant un jour seulement.

Incidentement, l'assemblée s'est prononcée contre l'obligation qu'on veut faire aux employés municipaux de domicilier, quoi qu'il leur en coûte, dans les limites de la ville de Montréal.

Obsèques du notaire Chabot

St-Hyacinthe, 27 (D.N.C.) — Le notaire Elzéar Chabot a été inhumé, mercredi dernier. Un cortège imposant assistait aux funérailles. Conduisant le deuil ses fils : Emile Chabot, employé à l'hôtel des postes à Montréal, Maurice et Paul, de cette ville, ses beaux-frères : Alfred Bernier, de St-Basile et Eusèbe Gaudreau de St-Madeleine. Parmi les notables qui étaient présents mentionnons M. le juge Tardif et J. de L. Taché, bibliothécaire d'Ottawa.

A la cathédrale, l'office divin a été chanté par le chanoine Pratte, supérieur du séminaire, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Nadeau et Cordeau, vicaires à la cathédrale.

Une messe des morts harmonisée a été exécutée sous la direction de M. Léon Ringuelet. Madame Paul Fournier était à l'orgue.

A une assemblée des notaires du district de St-Hyacinthe, tenue à St-Hyacinthe, au bureau d'enregistrement, le lundi 23 janvier 1922, à quatre heures de l'après-midi, à laquelle assistaient tous les notaires du district sous la présidence de F.-X.-A. Boisseau.

Il a été résolu : Que les Notaires du district de St-Hyacinthe ont pris avec regret la mort de leur distingué confrère, le notaire Elzéar Chabot, de St-Hyacinthe.

Que le notaire Elzéar Chabot a été un citoyen honorable, un notaire judicieux et intègre et que sa carrière a été tout à l'honneur de la profession.

Qu'ils désirent exprimer à sa famille leurs condoléances les plus sincères dans son grand deuil.

Côme Grégoire, Secrétaire.

Le tirage d'une auto

Dans la salle paroissiale du St-Enfant-Jesus de Mile-End, a eu lieu hier soir, la grande partie de cartes organisée à l'occasion du tirage de l'automobile Sedan au profit des Soeurs Franciscaines de Marie.

Le billet gagnant porte le numéro 21038. Il est au nom de Théodore Pépin, marchand de chaussures, 2948 rue Sainte-Catherine-est.

La voiture de cirque, don de M. Pierre Leduc, fils, a été gagnée par Mlle Léonard, de la rue Clark. Les organisatrices remercient les nombreuses personnes qui ont contribué au succès de cette bonne œuvre.

Chez les voyageurs de commerce

LE CERCLE DE MONTREAL CÉLÈBRE SA FÊTE PATRONALE PAR UNE MESSE ET PAR UNE SOIRÉE INTIME. — ALLOCUTION DU R. P. DUGRÉ, S.J.

Le Cercle catholique des voyageurs de commerce de Montréal célébrait, le dimanche 22 janvier, sa fête patronale.

Le matin, à 9 heures, une messe solennelle était chantée dans la chapelle de l'Immaculée-Conception par le R. Père Georges Lebel, S.J., aumônier de l'Association, assisté du R. P. Monneau, S.J., comme diacre et du R. P. Roy, S.J., comme sous-diacre. Plusieurs membres de la chorale de St-Louis-de-France, sur invitation spéciale de M. C.-D. Bertrand, président du Cercle de Montréal et membre de cette chorale, interprétaient la messe de Pèrosi, le *Christus natus* est de Samuel Rousseau à l'Offertoire et le quatuor de Silas au *Benedictus*. Les solistes étaient MM. J.-E. Mundy, ténor, T.-G. Bertrand, second ténor, J. Saucier, baryton et C.-D. Bertrand, basse. M. Antonio Létourneau touchait l'orgue.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Adélard Dugré, S.J., de l'Immaculée-Conception. Le prédicateur s'est appliqué d'abord à faire ressortir les vertus de la Sainte-Famille sur laquelle doivent se modeler les familles chrétiennes. Après avoir bien démontré jusqu'à quel point Notre-Seigneur, pendant les trente années de sa vie privée, passées en union intime avec Marie et Joseph, a voulu donner l'exemple de l'obéissance, du respect aux parents et de l'amour du foyer, le R. Père établit la comparaison avec la plupart de nos familles dont les membres se dispersent vite aux quatre vents, à tel point qu'il n'y a plus de vie familiale et que l'amour du foyer n'est plus une vertu pratique. Les membres d'une même famille se dispersent le père et la mère pour courir à leurs occupations ou à leurs amusements pendant qu'eux-mêmes et leurs enfants prennent leurs repas au restaurant ou ailleurs. Le foyer est désert et s'y on y rentre on s'y ennuie et on s'en éloigne aussitôt que possible. De là l'émancipation de la famille et de tous ses membres qui entraînent cet amour éternel de liberté chez les jeunes et qui les conduisent souvent à des impertinences coupables envers les parents. Le prédicateur s'applique ensuite à bien faire comprendre le but qui a induit les fondateurs du Cercle des voyageurs catholiques de Montréal à choisir la sainte Famille comme patronne.

Dans le Cercle les membres doivent être tous de la même famille, avoir les mêmes ambitions, les mêmes aspirations, le même idéal, travailler à la défense des intérêts religieux et patriotiques. De même que la formation reçue au foyer est l'individu principal des actions d'un individu, de même les enseignements reçus dans les Cercles catholiques de voyageurs doivent former et orienter tous les membres vers l'apostolat religieux et social, sans toutefois les éloigner de leurs foyers. Car les devoirs inhérents à leur qualité de membre ne doivent nuire en rien à ceux de leur famille et de leur état.

Plusieurs membres du Cercle assistaient à la messe avec leurs familles. Les autres en ont été empêchés par la mauvaise température.

Le soir, à 8 heures, il y eut soirée intime pour tous les membres avec leurs dames. Au cours de la soirée, on a servi des huîtres et des rafraichissements en abondance. A la table d'honneur on remarquait le R. Père recteur de l'Immaculée-Conception, le R. Père aumônier général de l'Association, M. J.-A. Trépanier, président général du Cercle et sa dame, M. H. Spedding, vice-président de l'Association et sa dame, M. G.-A. Bertrand, avocat légal et sa dame. Plus de deux cents membres et bienfaiteurs s'étaient fait un devoir d'assister à cette fête intime.

M. le président C.-D. Bertrand a souhaité à bienvenue aux personnes présentes.

Il a fait l'historique des débuts du Cercle et en exposé le but et les résultats.

Sous la direction de MM. C.-E. Desjardins et Eugène Thoun, membres du cercle et organisateurs de la fête, la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception avait été magnifiquement décorée. Le programme de la soirée fut des plus attrayants. Il y eut du chant et de la musique par des artistes distingués et des historiettes desolantes que les voyageurs seuls savent narrer. Plusieurs articles ont été tirés au sort. M. O. Gince a été l'heureux gagnant d'une automobile pour enfant. Mlle Delisle a hérité d'une urne en marbre donnée par M. le président C.-D. Bertrand et M. P. Chabot d'un cigare aux dimensions gigantesques. Mlle Légaré a remporté le prix des dames, une boîte de parfums et M. H. Spedding, celui des messieurs, un chapeau.

Adoration nocturne

Les membres sont convoqués pour dimanche soir, à 7 heures 30, à l'église Sainte-Gunegonde, rue St-Jacques, pour l'office des Quarante-Heures.

La construction à St-Lambert

Au cours de l'année 1921, la municipalité de Saint-Lambert a octroyé des permis de construction pour une valeur de \$533,884, en majeure partie pour des maisons d'habitation. La municipalité a profité de l'offre du gouvernement pour la construction de logements acceptant des prêts s'élevant jusqu'à \$700,000.

Quelqu'un vous racontera

tous les jours ce qui se passe d'important, vous dira ce qu'il en pense et ce qu'il faut en penser. Il ne vous parlera pas de politique avec parti-pris, de scandales avec plaisir, ne vous

FATTS DIVERS

UN MEURTRE, RUE BEAUDRY

TROIS INDIVIDUS, DONT DEUX PORTANT LE KAKI, TUENT MME BERGERON ET BLESSENT GRAVEMENT MME CORINNE SAINT-JEAN

Mme A. Bergeron, 50 ans, rue Beaudry, a été tuée, hier soir, par des bandits qui sont entrés dans sa maison pour lui enlever son argent. Mlle Corinne Saint-Jean, qui se trouvait avec Mme Bergeron, a été cruellement battue par les mêmes bandits qui lui ont enlevé une somme de \$5, et une bague.

D'après Mlle St-Jean trois individus ont pénétré vers 9 h. 45, dans la maison de Mme Bergeron dont deux portaient l'habit militaire kaki. Ils ont demandé à se faire servir à boire, mais la jeune fille ne peut dire si Mme Bergeron s'est rendu à leur demande. Un de ceux qui portaient l'habit militaire l'a traînée dans une chambre voisine et là, lui a asséné un violent coup de poing sur la tête. Quand elle fut revenue à elle, elle a vu par la porte entrouverte Mme Bergeron étendue sur le plancher. Elle a aussitôt appelé au secours et M. Alphonse Arrièreau, qui demeure à l'étage inférieur, a entendu les cris et s'est rendu pour voir ce qu'il y avait.

Il a déclaré au sergent-détective Lamont, appelé plus tard sur les lieux, qu'en entrant dans la maison, il a trouvé Mme Bergeron étendue sur le plancher, pieds et mains liés et baillonnée ainsi que Mlle Saint-Jean, qui se trouvait dans une chambre adjacente, gisant sur le plancher, et ligotée. Cette dernière a déclaré que les individus parlaient le français.

Le cadavre de Mme Bergeron a été transporté à la morgue et le coroner tiendra une enquête.

Les détectives Laberge et Robillard ont été chargés de la cause.

A SAINTE-SCHOLASTIQUE

Trois autres témoins ont été entendus, hier aux assises de Sainte-Scholastique, où Osiar Riopel, de Sainte-Véronique de Turgeon, a été accusé d'avoir tué par meurtre.

Le docteur Alfred Adam, de Nominique, a déclaré qu'en compagnie du docteur Côme Cartier, il avait administré ses soins à Alfred Clermont, le fils de la victime. Il a fait ensuite une description des blessures reçues par Clermont.

Le compagnon du docteur Adam, le docteur Côme Cartier, a fait remarquer que dans les blessures infligées au cou, aux épaules et aux pieds, il a trouvé des brins de paille, ce qui serait de nature à faire croire qu'il y avait de la paille sur la lame du couteau dont on se servait. Il a ajouté que le blessé n'aurait pu se blesser lui-même et que l'état des blessures a révélé qu'elles avaient été infligées par une main peu assurée. M. A. Rioux, juge de paix, de Sainte-Véronique, a aussi été entendu.

La cause se continuera aujourd'hui, et la défense commencera probablement à faire entendre ses témoins.

AMPUTATION D'UN DOIGT

Henri Denault, 36 ans, du lac Français, près de Saint-Faustin, s'est gravement blessé la main droite hier, avec une scie circulaire. Il a aussitôt été transporté à l'hôpital Français et les médecins ont dû pratiquer l'amputation d'un doigt. Il a eu la main coupée alors

qu'il tenait un morceau de bois devant la scie.

AUX SESSIONS

Roméo Lafleur, trouvé coupable d'avoir volé des habits appartenant à Alfred Laliberté, a été condamné à un an de prison, aux travaux forcés, par le juge Décarie, siégeant hier après-midi, en Cour des sessions.

Nicolas Isot, qui avait à répondre à trois accusations de vol de portefeuilles, a été déclaré coupable par le juge Décarie. Pour chaque accusation il passera six mois en prison.

De son côté, le juge Bazin a condamné à deux ans de pénitencier un nommé Gaston Delorme, trouvé coupable d'avoir volé un cheval et une voiture.

LES ALARMES

Sept alarmes ont été sonnées au cours des dernières vingt-quatre heures. Voici comment elles ont été enregistrées :

Matin : 1h. 20. Boîte privée 819, aux usines à gaz, rue du Havre. Commencement d'incendie dans un amoncellement de charbon.

6h. 58. Boîte automatique 273, à l'édifice Berlin, rue Saint-Laurent. Pas de feu.

10h. 59. Boîte 485, angle des rues Milton et Shuter. Légers dommages au no 716 rue Shuter.

Soir : 12h. 01. Appel par téléphone au no 27 rue Marie-Louise. Feu de cheminée.

1h. 03. Appel par téléphone à l'angle des rues Forsyth et Iberville. Feu de cheminée.

4h. 44. Boîte automatique 97, chez P. H. Klein, 23, rue Dowd. Pas de feu.

5h. 35. Appel par téléphone à l'angle des rues Guilbault et Clarke. Feu de cheminée.

UN PROJET DE BOYCOTTAGE

LES CONGRESSISTES IRLANDAIS DISCUTENT UNE RESOLUTION DANS CE SENS.

Paris, 27 (S.P.A.) — Le congrès universel de la race irlandaise, à Paris, a discuté hier, l'opportunité d'un boycottage universel de toutes les marchandises anglaises pour forcer l'Angleterre à accorder à l'Irlande son indépendance complète.

Le débat d'hier a vivement mis en lumière les sentiments du congrès qui sont favorables aux principes républicains de M. de Valera.

Aucun vote n'a été donné relativement à la question du boycottage jusqu'ici prononcés en faveur de ce, mais tous les orateurs se sont cette arme de combat. On s'attend à ce qu'un vote soit demandé aujourd'hui, après que le congrès ait étudié la question en réunion secrète.

Un des délégués a mis le congrès en garde contre le danger d'introduire dans l'Irlande une politique communiste. Il a déclaré que la proposition d'nationaliser les chemins de fer et les banques d'inquiéterait profondément. Ce qu'il faudrait éviter surtout c'est de créer l'impression que le congrès cherche à la promouvoir en Irlande.

La comtesse Markievicz, l'une des plus ardentesses protagonistes du boycottage, a demandé aux délégués d'appuyer cette idée du boycottage et de l'étendre à toutes les banques ou le capital anglais est investi.

Les délégués ont suggéré la na-

tionalisation des chemins de fer et des banques, surtout pour les libérer de la sujétion du capital anglais qui y est presque exclusivement investi.

Mlle Mary MacSweeney, de Cork a déclaré qu'il faudrait tout d'abord, avant d'engager la lutte contre le capital anglais, régler la question de citoyenneté commune entre Anglais et Irlandais.

M. Thomas Hughes Kelly, de New-York, a déclaré que tous les facteurs de la vie économique en Irlande étaient entre les mains des adversaires de l'Irlande et que le commerce national favorable aux véritables intérêts de l'Irlande serait compromis tant que les détenteurs n'en seraient pas expulsés.

La question du rapatriement des Irlandais émigrés a été aussi discutée à fond. Les orateurs ont suggéré que l'Irlande utilise des techniciens irlandais et emploie un plus grand nombre de fermiers pour restaurer la vie économique et industrielle du pays.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

Départ de M. de Verneuil

M. Marcel de Verneuil, gérant-général du consulat de France au Canada depuis environ deux ans et demi, est parti, hier soir, de Montréal pour New-York où il s'embarquera à destination de son pays, la France.

Un grand nombre d'amis français et canadiens-français se sont rendus, hier soir, à la gare Windsor afin de saluer une dernière fois M. de Verneuil à l'occasion de son départ.

Le Devoir vous donne en un an plus de matière à lire, et autrement plus variée, que si vous achetez cinquante volumes de format ordinaire, à 75 sous chacun. Cela vous coûterait plus de \$35. Le Devoir coûte, lui, 50 sous par mois, \$6 par an.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCES ET VITRES

ASSURANCE BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association. Taux avantageux aux assurés. Commission libérale aux agents.

LA COMPAGNIE PROVINCIALE D'INDEMNITES

CH. 56 — 224 ST-JACQUES. Tél. Main 8255 K 4114. Montréal. Représentants demandés.

Normandin & Desrosiers

Cartes en assurances. 232 RUE ST-JACQUES. Tél. Main 3983-4552. Montréal.

AVOCATS

Archambault & Marcotte

AVOCATS. 30 rue St-Jacques. Tél. Main 2721. Joseph Archambault, C.N. M.P. Emile Marcotte, L.L.B., J. Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.

AVOCAT. Bureau du jour : 107, rue Saint-Jacques. Bâtiment du Royal Trust, chambre 508. Tél. Main 1454. Avocat égal de l'Association des Hommes d'Affaires de Nord-Montréal.

CARTIER & CARTIER

AVOCATS. Jacques, Cartier, L.L.L. Jean-Victor Cartier, L.L.L. — Etude : 45, Place d'Armes, immeuble Wilson, chambre 422. — Tél. Main 5228.

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC. Etudes Forest, Lalonde et Coffin. Édifice du Crédit Foncier, Montréal. Résidence, téléphone : Est 2291.

Victor PAGER & CLOUTIER

AVOCATS. 100, rue Power — 42 — 82-ouest, Craig. Tél. Main 5895.

ST-BERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS. Tél. Main 5141. 30 rue St-Jacques. St-Bermain, L.L.L., L. Guerin, L.L.L., B. Panet-Raymond, L.L.L.

Anatole Vanier Guy Vanier

AVOCATS. Tél. Main 5621. 97, rue Saint-Jacques.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

EN TOUS GENRES. A. Derome & Cie. 86, RUE D'ARME, EST. Tél. M. 4679.

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE ET CIE, courtiers en immobilier (établi 1885), experts en propriétés. Office (Crédit Foncier) 35 Saint-Jacques. Prêts 1ère et 2ème hypothèques. Achats de balances de prix de vente et d'hypothèques.

NOTAIRE

Heures de bureau : 1 à 5 p.m. 6 à 8 p.m. Tél. St-Louis 2143.

CHS. ARCHAMBAULT

Notaire. 755 AV. MONT-ROYAL EST, MONTREAL.

MUSICIEN

J.-N. CHARBONNEAU. Directeur du Conservatoire National. Cours et leçons particulières de piano, d'harmonie et de pose de voix. Préparation aux examens de musique et au concert.

70, rue SAINT-DENIS. Tél. Est 258 ou Victoria 10.

ELECTRICIEN

GUSTAVE CHAUVIN. ELECTRICIEN. 10 avenue du Parc. Installation d'éclairage, applications, sonneries et téléphones.

Téléphone : Plateau 3928.

SERVICE DE LIBRAIRIE du "DEVOIR"

Les lecteurs du "Devoir" trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du "Devoir" :

BROCHURES DE PROPAGANDE

	Francs.	Unité.
Dixième anniversaire (luxé)	80	
Dixième anniversaire (ordin.)	38	
"Le Devoir", témoignages d'évêques	12	
"Le Devoir", journal catholique par M. l'abbé Perrier	12	
"Le Devoir", son action intellectuelle et morale, par M. Antonio Perrault	12	
Pour l'exemple	25	
Cinquième anniversaire du "Devoir" (1915)	28	

BROCHURES DE M. BOURASSA

UNE MAUVAISE LOI (1921)	28
LA PRESSE CATHOLIQUE ET NATIONALE	38
"LE DEVOIR", ses promesses d'avenir, ses	
conditions de survie (1920)	18
LE CANADA APOSTOLIQUE (1919)	60
LA LANGUE GARDIENNE de la FOI (1918)	28
LA CONSCRIPTION (1917)	12
L'INTERVENTION AMERICAINE, ses mo-	
tifs, son objet, ses conséquences (1917)	28
LA LANGUE FRANÇAISE au Canada (1915) "LE DEVOIR", son origine, son passé, son	
avenir (1915)	12
POUR LA JUSTICE (1912)	12
CONSCRIPTION (en anglais) (1917)	12
CIVIL DUTY OF CANADA (en anglais) (1917)	12



Page du Foyer

La lingerie

Avec février nous arrive la fin des grandes ventes de blanc, des occasions de toutes sortes en tissus et en confections d'été. Que nous en profitons ou non, il est temps de songer à renouveler notre provision de dessous, de voir à ce que demandera notre armoire à lingerie pour la saison chaude. Plus tard, ce serait trop tard; au dernier moment, il n'y a plus que du temps à donner aux modes des robes. Voyez de bonne heure aux sous-vêtements.

La lingerie de couleur est encore portée. On prédit depuis au moins deux saisons, la fin de son règne et, cependant, elle ne paraît pas avoir le moindre déclin. On en fait de plus en plus. Plus que jamais on voit des chemises de nuit roses, mauves, bleues; les pyjamas ne sont que très rarement blancs; et si chemises et pantalons sont portés blancs, ils sont au moins agrémentés de broderie de couleur ou d'un biais.

La lingerie en voile de coton se répand encore un peu plus. Elle se révèle pratique et solide quoique mince. On emploie encore le nansouk

et les batistes de fil roses ou blanches. On garnit la lingerie de jours et de points en couleur. On festonne par-ci par-là; on festonne un jupon de soie blanche en soie rose ou en bleu ou en mauve. Le trou-trou et le ruban disparaissent peu à peu. On s'arrange pour que les parures soient coquettes sans lui: c'était si ennuyeux de passer, après le blanchissage et, surtout, c'était onéreux. Si l'on veut encore du ruban, on se contente d'une boucle qu'on applique et que l'on enlève pour le blanchissage et qui n'est pas longue à rafraîchir.

La chemise-enveloppe garde sa faveur. Elle habille bien. Elle simplifie les dessous et elle est jolie. Chaque revue de mode en apporte de nouveaux modèles, coquets et ingénieux.

Les sous-vêtements garnis de valenciennes, dentelles délicates et entre-deux sont frais et charmants. On en fait des combinaisons très, très gracieuses.

Que chaque jeune fille ou jeune femme se mette à l'œuvre, pour qu'à travers ses robes de voile à l'été elle exhibe de frais sous-vêtements!

Cousine GILLETTE.



Croquettes de veau. — Coupez en dés un petit reste de rôti de veau (gras et maigre). Mettez un morceau de beurre frais dans une casserole, deux cuillères à soupe de farine, ajoutez du bouillon pour faire une bouillie épaisse, mettez-y du poivre, muscade, jus de citron, champignons coupés et la viande. Versez le tout dans une terrine pour le refroidir. Prenez des morceaux de la grosseur d'un bouchon, panez au blanc d'oeuf et à la mie de pain; faites frire de belle couleur.

Gigot de mouton ou d'agneau. — Piquez un gigot avec quelques gousse d'ail, coupez le manche court, embrochez et placez le gigot devant un bon feu ou dans un four chaud, arrosez-le souvent. On peut le cuire dans la casserole, le mettre au four avec de l'eau pour que le gigot baigne à moitié. Le four doit être très chaud et il faut arroser souvent. Deux heures de cuisson. C'est le gigot braisé. Mais le meilleur est le gigot rôti.

Soufflé vanille. — Mettre dans une casserole du beurre, la grosseur d'une noix; le beurre fondu, y ajouter une cuillère de farine et faire revenir un instant, ajoutez un quart de lait, deux cuillères de sucre en poudre, une gousse de vanille fendue en deux dans le sens de la longueur, laissez cuire 10 minutes. Retirez du feu, laissez un peu refroidir, puis ajoutez trois jaunes d'oeufs. D'autre part, battez les blancs d'oeufs en neige bien ferme, les mélanger à la composition ci-dessus et mettre le tout dans un moule à soufflé beurré et sucré; dix minutes de cuisson au four suffisent.

Légumes du pot-au-feu. — Beaucoup de personnes n'utilisent pas les légumes du pot-au-feu. C'est dommage! On peut faire, le lendemain, un excellent potage, en écrasant et passant carottes, navets, choux, pommes de terre. Ajouter poivre, sel, laisser cuire un peu, servir sur du pain avec un peu de crème et de cerfeuil haché.

Avec les carottes et les pommes de terre qui ont cuit dans le pot-au-feu on peut composer encore un excellent hors-d'oeuvre: il faut les couper en petits dés et en faire une salade avec vinaigrette et cerfeuil haché. On peut ajouter un oeuf dur coupé également en dés ou en lamelles.

Conseils pratiques

Nettoyage du linoléum. — Le linoléum rend certainement de précieux services et a une durée bien plus grande que les tapis de laine, toutefois, il importe d'en prendre un soin attentif.

On a coutume de les laver à la brosse et au savon. C'est une grave erreur, car on enlève ainsi très rapidement l'enduit et on met le tapis hors d'usage. Donc, si on le lave, employer simplement un chiffon trempé d'eau chaude, puis sécher avec un linge très propre.

Mais le mieux est de le laver le moins possible et de se borner à l'essuyer avec soin et à le frotter avec un peu d'huile de lin ou d'essence de térébenthine, ce qui lui donnera du brillant. Le mieux encore est de le cirer comme un simple parquet.

Pour donner un plus beau lustre au linge de table, nappes, etc. — Mettez un peu de sel dans l'aimidon.

Entretien des vêtements en caoutchouc. — Les vêtements imperméables durcissent lorsqu'ils ont été longtemps inemployés. Pour leur rendre leur souplesse, on les laisse baigner dans une eau contenant un peu d'ammoniaque.

Nettoyage des ustensiles en émail. — On les frotte avec un chiffon de laine imbibé d'un peu de pétrole. Frotter ensuite à sec et l'ustensile brille comme de l'argent.

Pour vieillir le vin. — Mettez dans des bouteilles de verre vert foncé et enfouissez ces bouteilles dans votre poussière de cendre. Dans un an, votre vin aura vieilli de douze ans.

Faites de la gymnastique. — Chaque année, la nécessité des exercices physiques se fait mieux comprendre en France; on commence à pratiquer dans les écoles une gymnastique rigoureuse. C'est en effet de 7 à 15 ans qu'elle est le plus nécessaire, pour corriger les mauvaises attitudes et développer le corps de l'enfant. Il serait à sou-

JE FAIS TOUT MON MENAGE

Avant de prendre du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je pouvais à peine me trainer.

Cobourg, Ont. — "Depuis des années je souffrais de désordres nerveux et depuis quelques temps j'étais épuisée. Je ne pouvais, la moitié du temps, faire mon travail à cause des douleurs que me causaient mes indigestions périodiques. Des amies me parlèrent du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et me conseillèrent d'en faire l'essai. Il m'a fait du bien et je le recommande hautement. Depuis que j'en ai pris je puis faire mon ménage moi-même. Je connais aussi des amies auxquelles il a fait du bien. Vous pouvez vous servir de ma lettre comme d'une attestation."

Mme ELLLEN FLATERS, Caier 761, Cobourg, Ont.
Nous ne comprenons pas pourquoi les femmes continuent à souffrir, alors qu'elles n'ont qu'à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour recouvrer la santé.
Depuis quarante ans ce bon vieux médicament, fait de racines et de simples, qui ne contient ni narcotique, ni drogue nocive a été le remède en vogue pour les maladies féminines. Si vous voulez un bon conseil qui ne vous coûte rien, écrivez à Lydia E. Pinkham Médicinal Co. de Lynn, Mass.

haïter que les femmes et les hommes adultes continuent ces exercices, capables d'entretenir l'équilibre humain en parfait équilibre. On ne le fait pas par nonchalance et on se laisse ainsi alourdir, empêcher. Les mouvements doivent être simples pour être bien exécutés; il est inutile d'en faire beaucoup, mais il faut en faire tous les jours, au saut du lit, dans une chambre bien aérée, avec la fenêtre grande ouverte. Il serait excellent de le répéter le soir en se couchant pour se préparer au sommeil.

Les exercices doivent mettre en mouvement les bras, les jambes, le cou; il faut les exécuter lentement, régulièrement et complètement, et en pensant à ce qu'on fait. Entre chaque exercice, faire quelques respirations profondes. Si l'on a des battements de coeur, il faut s'arrêter, car on ne doit jamais aller jusqu'à la fatigue.

Les ablutions générales froides à la grosse éponge, alors que le corps est encore brûlant et en sueur sont excellentes après un exercice. Ils débarrassent la peau des sécrétions et des poussières et donnent à la circulation un très utile coup de fouet.

Pour le bain, ajoutez un peu d'ammoniaque pour réparer les forces et rendre la peau ferme et parfumée.

Eau albumineuse. — Pour combattre la diarrhée, la dysenterie et plusieurs autres troubles intestinaux. Délayez 4 blancs d'oeufs dans un litre d'eau. On bat les oeufs avec trépidité pendant dix minutes pour qu'ils soient parfaitement incorporés. On ajoute le reste peu à peu et on parfume de 10 gouttes d'eau de fleurs d'orange.

Corps étranger introduit dans le nez. — S'il n'a pas pénétré trop profondément, on essaiera de le saisir avec une pince ou mieux de l'expulser en faisant étirer le malade à l'aide de tabac placé dans la narine libre. Si ces moyens ne réussissent pas, appeler le médecin.

A LIRE

Les livres de Michelle Le Normand. Ils sont en vente au Devoir, à l'Action française, dans toutes les bonnes librairies et chez l'auteur 819, rue de St-Valier, Montréal.

Autour de la maison, 55 sous franco. **Couleur du temps,** 80 sous franco.

Feu le Sénateur Beith

Ottawa, 27. (S.P.C.) — Le sénateur Robert Beith de Bowmanville, est décédé hier, à sa résidence.

M. Robert Beith naquit à Fairfield Farm, Darlington, comté de Durham, Ontario, le 17 mai 1843. Ses parents étaient originaires d'Ecosse. Il fit des études au Commercial College de Toronto. Il s'occupa de bonne heure de culture et devint un éleveur éminent. Il importa nombre de chevaux pur-sang Hackney et se spécialisa dans l'élevage de cette race. En même temps, il acquit sa fameuse ferme de Bowmanville. Ses chevaux remportèrent plusieurs premiers prix aux expositions universelles de chevaux.

Il fut chargé par le gouvernement de l'achat des chevaux pour

UNE VENTE DE Bonnes Chaussettes Anglaises pour Hommes 1.25

Le tout comprend:

160 paires de chaussettes en merinos Allen Solly, gris oxford, entièrement façonnées et finies à la main.

130 paires de chaussettes en cachemire très épais Allen Solly, brun foncé, façonnées et finies à la main.

200 paires de chaussettes de laine Botany très épaisses, marque Wolsey, côtes 4-1, blanches.

80 paires de chaussettes Two Steeples en cachemire bruyère. Ce sont les meilleurs produits des fabriques anglaises.

Pointures 9½ à 11.

Bonnetterie à 1.45

Camisoles et caleçons en laine et coton, teinte naturelle, Penman no 902, et Watson no 741, environ 400 en tout.

No 902, camisoles, grandeurs 34 à 44.

No 902, caleçons, grandeurs 32 à 42.

No 741, camisoles, grandeurs 38 à 44.

No 741, caleçons, grandeur 32 seulement.

Faites vos achats chez Goodwin

—Au rez-de-chaussée.



"La Voix de son Maître"

DANSE:—
Ces records à .85 sous chacun
THE SHEIK—Fox Trot Orch. Club Royal
FANCIES—Fox Trot Orch. Impérial
SAL-O-MAY, Fox Trot Orch. Jos. C. Smith
MY SUNNY TENNESSEE Orch. Champion Jazz
BLOSSOM TIME—Valse Medley Orch. Jos. C. Smith
SUN SHINE—One Step Orch. Scott

SELECTIONS FRANÇAISES:—
2.25 { LE COR DE FLEGIER—chant . . par P. Plançon
.85 { AMER, C'EST FORGER SA PEINE . . Paul Dufault
JEANNE D'ARC AU BUCHER . . Quatuor Canadien

Sauf le "cor de Flégier", qui vient d'être remis dans le commerce et qui est à étiquette rouge, les disques ci-dessus indiqués sont à double face.

VICTROLAS — Tous les modèles depuis \$40. à \$415.

Rappelez-vous toujours qu'acheteurs et visiteurs sont également les bienvenus chez

FOISY FRERES,
INCORPORÉE
210-216 est, rue Ste-Catherine
Tel.: Est 1644 Angle Sanguinet.

la guerre sud-africaine. 1881 à 1890. Il fut défait en 1900, mais réélu en 1902. Il fut nommé sénateur, le 15 janvier 1907. M. Beith était célibataire.

LA PHOTO

par Victor Féli.

Boum! Boum! p'sitt! p'sitt! Obus, balles grondent, sifflent, passent en furieux au-dessus des têtes qui se dissimulent dans l'herbe. Ils sont repérés, les braves poilus, mais ils n'en ont cure et avancent toujours.

Des bouches collées à terre s'échappent quelques mots:

—François?

—J'suis là, M'sieur Georges.

Boum! Boum! Clac! clac! clac! Un obus éclate, laboure le terrain.

—Oh! là! mon Gnieu! M'sieur Georges, j'sis endommagé, j'ère ben!

C'est François, jeté de côté, qui gémit. Il est à moitié enseveli dans un énorme trou. Il se tâte, regarde autour de lui, essaye précautionneusement de remuer. Non, il n'est pas blessé, étourdi seulement.

—Ben, mon Gnieu! c'est-y à voué à c'te heure, se plaint le pauvre gas qui fait effort pour quitter son lit de terre; mais ses jambes sont enlées dans une boue gluante qui les immobilise. Chaque mouvement le fait enfoncer davantage. Il lutte, se démène; tout est inutile. A bout de forces, il se laisse aller, anéanti, et peu à peu, il perd conscience de toutes choses, il dort, épuisé.

Tireli, reli, li, li. . .

Mignon, pimpant, se regorgeant, tassant ses plumes, un petit oiseau, posé sur une branche restée par hasard à un arbre abattu par la mitraille, chante gaïement.

L'azur est clair. C'est le printemps. Aussi lance-t-il ses trilles joyeux ainsi qu'il arrive depuis que la planète a porté le premier arbre et le premier oiseau.

C'est l'avril délicieux qui fait craquer l'humus d'où sortent les violettes et les perce-neige. C'est le printemps. C'est l'aube, l'oiseau chante.

La tierce fait tréve. Nul bruit affreux dans la plaine.

Le petit oiseau regarde curieusement, semble-t-il, entre chaque couplet strident, vers le trou profond au-dessus duquel s'affaisse, lamentable, l'arbre cassé. Là-bas, François dort, à moitié disparu dans la boue.

Tireli, reli, li, li. . .

Et François s'éveille. Il entend les notes claires au timbre de cristal. Cette fois, il ne comprend plus. Est-il donc chez lui? Va-t-il s'en aller, vers la bonne terre, la riche nourricière qu'il a déjà tant travaillée pour le compte des maîtres, les maîtres très aimés, les parents de M'sieur Georges, le petit camarade de jadis, devenu le camarade de l'heure tragique actuelle, si bon camarade, que François découvrait aussitôt dans ses premières pensées raisonnées une inquiétude terrible: M'sieur Georges! Ou qu'il était ben à c'te heure? C'est-y une vie? Mon Gnieu! Mon Gnieu!

Tireli, reli, li, li. . .

L'oiseau chantait. Cela remit un peu d'équilibre dans le cerveau du pauvre gas. Tout n'était donc pas fini, perdu, brûlé puisque les bêtes vivaient et que celle-ci faisait son

métier de petit chanteur; mais en même temps revint la menace terrible.

—Mon Gnieu! mon Gnieu! Faut-il bouger? Ne va-t-il pas écopé? Ta ca ta ca ta ca. . . C'est vite arrivé une balle de mitrailleuse! Mais, au contraire, le silence est absolu.

Alors, le gas tire sur ses jambes. Il tire, tire, mais elles sont tellement engluées qu'il ne peut parvenir à se dégager. Il est fort, pourtant, le François! Il continue, trime, haïète, s'arc-boute. Enfin, il arrive à émerger un peu de son lit de terre. Soudain, une voix éclate au-dessus de lui:

—François! Hét François!

—Ah ben! ah ben! C'est-y vous, M'sieur Georges?

Au bord du trou, allongé à plat ventre, un soldat rit de bon coeur.

—C'est bien arrange, mon pauvre François!

—Ah! qu'avais-tu tant de tourment pour vous, M'sieur Georges! C'est ben d'avous voué!

—Attrape!

Et Georges tend son fusil. Le gas s'y accroche. L'un tire, l'autre se cramponne. Tout à coup, le bord du trou s'effrite sous le poids du soldat qui dégringole sur François. Là-haut, la branche cassée, l'oiseau s'enfuit. En bas, c'est un fou rire. Georges s'est relevé et se tord devant la mine furibonde de François dont les pieds tiennent encore au sol.

—Mon gas, c'est fini! T'es collé pour la vie!

—Ah! ben! y'allons voué!

Il donne un formidable coup de reins et une de ses jambes se dégage. L'autre suit bientôt. Le voilà debout, suant, seignant et transformé en une statue de gypse. Georges s'exclame:

—Je voudrais que la Rose te vit!

La Rose, la jolie petite promise de François.

Celui-ci se rembrunit, vexé un peu.

—Allons, viens!

Et Georges escalade à grand-peine les bords de l'entonnoir. Il aide au gas, encore tout raide, à se hisser, et François se détache sur l'horizon en une silhouette héroïquement ridicule.

Tireli, reli, li, li. . .

Alors, ils vont à grands pas.

—Je t'ai assez cherché depuis hier, dit Georges, avec la frayeur de retrouver ta tête d'un côté, tes jambes de l'autre!

—Ma tête, voué, y pouvé cor se connaître, mais les jambes y sont peut-être ben tant comm' les autres! Ça aurait pas été pou les connaître!

Georges rit de plus belle:

—Mon pauvre gas, si tu ne parlais pas, tu serais méconnaissable!

François rit bonnement, lui aussi. Mais les voici arrivés. Et ce sont des applaudissements, des exclamations! François est interpellé, appelé de tous les noms possibles par ses camarades, à cause de son vêtement de terre.

Enfin le voilà devant un baquet d'eau. Il va procéder à sa toilette. Soudain, il reste abasourdi par l'image qu'il aperçoit à la surface

miroitante.

—Mon Gnieu! Mon Gnieu! C'est-y moué? Ah! ben! Ah! ben!

Et, furieux, il va se jeter dans l'eau quand Georges lui crie:

—Attends! Attends! Bouge pas!

Le gas reste immobile les bras ballants.

Georges a couru chercher son appareil à photos. Clac! clac! Ca y est! François et sa chappe de boue passeront à la postérité.

Quelques jours plus tard, là-bas, au pays d'Auge, Rose, toute rouge de plaisir sur le seuil de sa ferme, recevait des mains du facteur une lettre à son adresse.

—C'est du François? interroge la mère qui se rapproche avec intérêt ainsi que le père et les deux petites sœurs qui accourent, et le frère, un long gringalet de 15 ans.

—L'adresse all'est pas de l'écriture du François, remarque la Rose qui ouvre la lettre avec soin. Tiens! dans l'enveloppe, rien qu'une photo. Et la photo de quoi? C'est une bête pour sûr. Mais dans le bas, on a écrit: "A ma bien-aimée Rose!"

Signé: François.

Le petit frère s'écrie:

—Voué! C'est peut-être un ours qui y aurait dans le pays où qu'est le François.

On s'arrache la photo. Chacun donne son avis.

Le père dit sagement:

—C'est pas un bête. C'est ben un homme! mais un sauvage; des fois, des ceuss qu'y sont venus des pays noirs.

—C'est un bête! crient les sœurs.

La mère a une autre opinion:

—C'est un Boche que le François y aurait fué après.

Le père hausse les épaules.

—On gn'a pas le temps de se faire tirer le portrait quand on gn'ai pou s'attrer ensemble.

Rose demeure silencieuse mais, un peu plus tard, quand chacun fut retourné à ses occupations, elle monta dans sa chambre et écrivit très émue:

"Mon cher François, j'ai bien reçu le joli portrait que tu m'as envoyé, et quand même tu es tout en terre, je t'ai bien reconnu, va! et je t'aimé encore plus."

Ta Rosette."

Qui fut penaud et touché? Ce fut "M'sieur Georges", l'auteur malheureux de l'envoi fait à l'insu de François, lorsque le brave gas, ahuri, vint lui montrer la lettre de sa petite promise.

Tireli, reli, li, li. . .

Là-bas, l'oiseau chantait. Au pays d'Auge, Rose aimait.

Les horreurs de la guerre, les plus affreuses choses, rien ne pouvait arrêter la jolie chanson aérienne ni éteindre la douce flamme dans le coeur ingénu.

Victor FÉLI.

(La Croix)

Vous êtes un homme de parti?

Lisez Le Devoir pour savoir ce qu'on pense des partis, en dehors des partis, pour connaître ce qui se passe dans votre parti. Vous êtes un esprit indépendant?

Lisez Le Devoir pour savoir ce qui se passe chez les gens indépendants. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

La pensée de Madeleine s'absorbait maintenant dans le passé que venait d'évoquer le nom de sa jeune sœur. Que n'étaient-elles là, les deux chères absentes dont les âmes pourtant semblaient flotter protectrices autour de sa vie. François suivait ces impressions sur le visage pensif de sa fiancée.

—Elles revivront dans les enfants que Dieu nous donnera, dit-il, au bout d'un moment, celles que nous aimons encore par delà la tombe. Nous formerons l'âme de nos chers petits à leur image, Madeleine, et vous serez une heureuse mère.

—Comme je suis contente que vous nous restiez, Madeleine! s'écria impétueusement Germaine, qui ne demeurait jamais longtemps les lèvres closes. Car j'ai travaillé du même coup pour moi. Dites, vous ne regrettez pas trop les Tures à qui vous faussez compagnie?

—Si Madeleine les regrette le moins du monde, je suis prêt à aller planter notre tente à Constantinople, dit François.

—Ca, ce serait trop méchant, riposta Germaine, car ce serait une punition pour moi, et je n'en mériterai pas. Mais j'y pense, vous se-

riez obligés de m'emmener. Qui est-ce qui vous ferait des chapeaux chic, belle Madame, quand vous habiteriez chez ces barbares à turbans, qui voilent d'un lambeau d'étoffe le visage de leurs femmes! les monstres!

Pendant ce bavardage, le trio n'avait pas entendu s'ouvrir la porte du salon. Mme Landry entra, intriguée au sujet de cette visiteuse amenée par Germaine, et qui, en compagnie de son fils, attendait son retour.

—Mademoiselle Madeleine! s'exclama-t-elle en reconnaissant la jeune fille qui s'avancait pour la saluer.

—Maman, dit François d'une voix joyeuse, je vais l'apprendre une inattendue, une merveilleuse nouvelle.

Mme Landry redressa la tête avec vivacité, souriante, car elle devinait ce qu'on allait lui annoncer, et la joie de son enfant trouvait un

"Le Devoir"

commencera mercredi le 1er février la publication d'un nouveau feuilleton.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

"LES AMES FORTES"

PAR G. SAINT-GERMAIN

45

(Suite)

— Je commence à croire que tu es un peu sorcière, lui dit François qui avait son visage des meilleurs jours.

— Parce que j'ai deviné votre secret à tous les deux? C'était facile. Et puisque vous ne parveniez pas à vous accorder tout seuls, il fallait bien que cette écorchée de Germaine se mit martel en tête

COMMERCE ET FINANCE

Le marché des vivres

Les arrivages de beurre, à Montréal, au cours de la journée d'hier, ont été de 164 caisses, comparative-ment à 198, le mercredi précédent et à 47 le jour correspondant l'an dernier.

Les arrivages de fromage, hier, à Montréal, se sont établis à 6 boîtes; ils avaient été de 24, le même jour la semaine dernière et de 33 le jour correspondant en 1921.

Il est arrivé, hier, à Montréal, 644 caisses d'œufs en comparaison de 414 le même jour la semaine dernière et de 760 le jour correspondant l'année dernière.

LES PRIX DES GROS

Il n'y a aucun changement depuis hier sur la liste que nous publions habituellement.

La Brompton Pulp & Paper Co.

Les actionnaires de la Brompton Pulp and Paper Co. ont tenu leur assemblée annuelle, hier, à 2 heures, sous la présidence de M. F. N. McGee. Celui-ci, dans une brève allocution, a passé en revue les affaires de la compagnie et les rapports de celle-ci avec ses subsidiaires. La propriété de Groveton a une émission de \$1,500,000 d'obligations qui a encore seize années à courir. De cette somme, plus de \$1,000,000 a été employée pour des améliorations à la propriété. La propriété Clearmont a émis pour \$250,000 d'actions préférentielles. Les revenus de ces deux propriétés sont suffisants pour la liquidation des dettes, mais il ne reste alors plus rien et la Brompton ne profite pas financièrement, à l'heure actuelle, du fait qu'elle est propriétaire des deux. Des que leurs dettes seront liquidées cependant la Brompton touchera une partie des recettes.

La Brompton Pulp bénéficie cependant des opérations de ses deux subsidiaires, à qui elle expédie ses propres produits, qui lui sont payés. La Brompton produit de la pulpe, admise en franchise aux États-Unis.

M. McGee dit ne pas oser se prononcer sur ce que réserve l'avenir. Il signale cependant que les frais de production diminuent constamment ce qui met la compagnie dans une bonne position pour contrebalancer les prix de vente qui sera peut-être forcée d'accepter. Le pire motif que la compagnie a traversé a été janvier 1921. Depuis les choses se sont améliorées avec des fluctuations diverses chaque mois. Les directeurs ont été réélus.

L'assemblée annuelle de la Canadian Car

L'assemblée annuelle de la Canadian Car and Foundry Co. a eu lieu, hier après-midi. Elle n'a duré en tout que vingt minutes. Le rapport financier a été adopté et tous les directeurs ont été réélus. Le sénateur Curry occupait le fauteuil.

En étudiant la situation de la compagnie, le président, M. Butler, a fait la remarque qu'elle n'a aucune dette de banque et il prévoit qu'à la fin de l'année actuelle elle sera encore dans une excellente position au point de vue liquide. Les affaires ont été plutôt ternes et c'est ce qui a motivé la décision des directeurs en suspendant le dividende préférentiel. Ce qui donne lieu d'espérer c'est que le matériel roulant des chemins de fer s'élève; lorsqu'il sera usé il faudra remplacez. Il faut compter cependant avec l'attitude que prendra le nouveau gouvernement. Il se pourrait fort bien cependant que vu la crise de chômage, le gouvernement se décide de donner de fortes commandes dans le but de procurer de l'emploi au plus grand nombre possible. Dans ce cas la Canadian Car part.

Les compensations

Nous avons publié hier, les compensations de banques dans quelques villes canadiennes, pour la semaine terminée. Voici les autres:

Winnipeg 34,292,951 49 574,959
Ottawa 5,107,869 5,698,487
Québec 4,552,681 5,545,131
Halifax 2,962,662 3,838,564
London 2,626,327 2,786,763
Ed. William 1,016,327 880,256
Brandon 462,416 626,011
Moore Jaw 1,126,069 1,355,607
Medicine Hat 262,423 454,404
Calgary 4,243,348 7,096,249
Windsor 2,383,878 2,373,916
Regina 2,687,878 3,775,695
Saskatoon 1,345,598 1,525,391
Prince Albert 290,317 321,593
Lethbridge 429,061 568,863
Edmonton 3,529,133 4,342,326
N. Westm. 425,852 588,505
Vancouver 12,234,933 12,632,023
Victoria 1,954,347 2,188,718

Cours du change

Cote des devises étrangères de L. G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change près la Bourse de Montréal.

Cours moyens à New-York
Londres, (livre sterling) 84.23
Paris (franc) 0.0818
Bruxelles, (franc) 0.0771
Genève, (franc) 0.1949
Berlin, (mark) 0.0051
Vienne, (couronne) 0.00033
Rome, (lire) 0.0441

Cours moyens à Montréal
New-York 5 1/2 %
Londres 84.46
Paris 0.0865
Bruxelles 0.0828
Genève 0.2089
Berlin 0.0058
Vienne 0.0005
Rome 0.0478

Les valeurs canadiennes à Londres

Londres, 27. — Les valeurs canadiennes suivantes étaient cotées, ce matin, à la Bourse: Pacific Canadian, 144 1/2; Canadian General Electric, 106; Canada Steamship Voting Trust, 14; Dominion Steel, 29; Shawinigan, 112 1/2.

L'argent en barre

Londres, 27. — L'argent en barre fait 3 pence 7-8 l'once.

New-York, 27. — L'argent étranger en barre fait 65 cents 1/4 l'once.

La Banque d'Angleterre

Londres, 27. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants:

Reserve totale, aug. £397,000
Circulation, dim. 394,000
Espèces, aug. 2,915
Autres garanties, dim. 307,000
Autres dépôts, aug. 3,108,000
Dépôts du public, dim. 5,099,000
Billets en réserve, aug. 396,000
Garanties du gouv., dim. 2,065,000

La proportion de la réserve de la banque à son passif est cette semaine de 18.23 p.c.; elle était la semaine dernière de 17.67 p.c. Le taux d'escompte est de 5 p.c.

Banque de France

Paris, 27. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants:

France
Espèces or, aug. 150,000
Espèces argent, aug. 263,000
Billets en circ., dim. 52,881,000
Dépôt du Trésor, dim. 13,333,000
Dépôts du public, dim. 79,992,000
Avances, dim. 4,335,000
L'Etat a remboursé à la banque 350,000,000 de francs.

Nouvelles de Wall Street

Frederick T. Chandler, jr, un des associés de la Chandler Bros and Co., à qui un curateur a été nommé il y a quelques mois, a été expulsé de la Bourse.

On mande de Washington que le Boston and Maine a demandé au gouvernement l'autorisation d'emprunter un emprunt de \$5,000,000 pour une période de treize ans. Le produit servira à rembourser un emprunt du même montant.

Le revenu net d'opération de la Gulf States Steel Co., pour le trimestre terminé le 31 décembre 1921, a été de \$74,610. Déductions faites pour les impôts, la dépréciation et les autres charges, il reste un déficit de \$11,937. Les mêmes déductions faites et après avoir mis les prix du minerai au niveau des prix du marché au 31 décembre, le déficit pour l'année 1921 est de \$467,662.

Une compagnie nouvelle

Une nouvelle compagnie minière, la Molybdenite Reduction Company, Limited, vient de s'organiser à Montréal. Son capital est de \$500,000 d'actions privilégiées, 8 p.c., cumulatif et de \$1,500,000 d'actions ordinaires. La compagnie a été incorporée à Ottawa par lettres patentes, le 31 octobre 1921. Elle se propose de commencer ses opérations dès le printemps prochain. Le siège social de la compagnie est à Montréal, rue St-Jacques, no 52, et sa propriété et ses usines, au Canton Lacorne, Témiscamingue, Qué. Comme le nom de la compagnie l'indique, il s'agit de l'exploitation d'une mine de molybdène. Le bureau d'administration de la compagnie est fermée comme suite: Président, M. A. E. Labelle; vice-président, M. Rodolphe Bédard; directeurs, MM. L. de Lotbinière Harwood, L. N. Benjamin, J. A. Mercier, C. Edmond Ranger, M. L. N. Benjamin en est le directeur gérant et M. Paul Ranger, le secrétaire-trésorier.

Cotations hors-liste

(le 27 janvier 1922.)

FOURNIE PAR L. G. BEAUBIEN & CIE

A 11 heures et 30 a. m.
Tram & Power, demande 17 1/2, offre 16 1/2.
Saguenay Pulp ord., demande 3 1/2, offre, 3 1/4; ventes, 225 à 3 1/4, 5 à 3 1/4, 50 à 3 1/4, 25 à 3 1/4.
Laurentide Power, demande 77.
Cuba Canadian Sugar, demande 4.
New Riordon priv., demande, 6; ventes, 10 à 6, 10 à 6.
New Riordon ord., offre, 60; ventes, 50 à 60, 10 à 60.
Argonaut Gold, demande, 37.
North American Pulp, demande, 4; offre, 3 1/4.
Hollinger Gold, demande, 88.00; offre, 87.95; ventes, 100 à 87.95, 125 à 88.00.
Saguenay Pulp priv., ventes, 4 à 4.50 à 3 1/4, 50 à 3 1/4.
(A. L. M.)

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date, 27 janvier 1922

Echéance	Prix	Rendement
1 déc. 1925	98.10	5.53
1 oct. 1931	98.70	5.18
1 sept. 1937	101.00	4.95
1 déc. 1922	99.80	5.70
1 nov. 1923	99.65	5.68
1 déc. 1923	101.60	5.18
1 déc. 1927	102.70	5.19
1 nov. 1924	99.80	5.56
1 nov. 1934	99.65	5.54

Titre des cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, agents de change, 50, Notre-Dame ouest, Montréal. Prix sujet à intérêt couru.

Exch. Der. Cote
once Offre Dem. De 10 h. à 11 h. 30 a.m.
Exemples de l'impôt Intérêt 5 1/2 p.c.
1922 98.85 99.75 20000 à 99.75, 2000 à 99.80
1927 101.70 101.50 1000 à 101.60, 100 à 101.60
1933 102.70 102.60 10000 à 102.60, 1000 à 102.60
1937 101.60
Exemples de l'impôt Intérêt 5 1/2 p.c.
1921 99.75 99.70 20000 à 99.65
1934 99.75 99.70 20000 à 99.65
* Payable en fonds à New-York.

Les pertes par le feu

Toronto, 27. — Le Monetary Times évalue les pertes causées par le feu au Canada, au cours de la semaine terminée le 25 janvier, à \$944,600 en comparaison de 251,050 la semaine précédente.

L'argent en barre

Londres, 27. — L'argent en barre fait 3 pence 7-8 l'once.

New-York, 27. — L'argent étranger en barre fait 65 cents 1/4 l'once.

LA MATINÉE À LA BOURSE

ACTIVITE TRES RESTREINTE.— LA PREFERENCE DU CANADA STEAMSHIP EN HAUSSE ET EN BAISSA.

Le volume des opérations a été très mince, ce matin, à la Bourse de Montréal. Il s'est vendu en tout 2,365 actions, dont 1000 de MacKay. Une trentaine de stocks se sont partagés le reste. C'est dire que la part de chacun n'est pas considérable. Voici les principaux: Canada Steamship, 275; Canada Steamship de préférence, 415; Cement, 210, Brazilian, 280; Dominion Bridge, 125; Atlantic Sugar, 130.

On dit que ce qui empêche la situation de s'améliorer c'est surtout la rareté de l'argent et le taux élevé d'intérêt qu'on en demande. La plus grande partie des ventes se font actuellement au comptant, car les courtiers trouvent difficilement à emprunter.

La préférence du Canada Steamship après s'être inscrite d'abord à 43 1/2 une hausse d'un point trois quarts depuis la veille, est redescendue bientôt jusqu'à 41 1/4. L'action commune a fait 15 1/4 et 15. Le MacKay a perdu un demi point à 83 1/2 de même que le Dominion Bridge à 58. Le Steel of Canada et l'Asbestos ont baissé d'un point, le premier à 56 et le second à 50.

A New-York, la prime sur le dollar canadien a varié de 4 1/4 à 5 1/4. Le franc français a fait à Montréal, .0865 et à New-York, .0818. La livre sterling fait à Montréal, \$4.46 et à New-York \$4.23 1/2.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie)

Transactions de 10 h. à 11 h. 30 a.m.

Steel of Can. — 20 à 55 1/2.
Nat. Breweries — 10 à 55 1/2.
Asbestos — 50 à 50.
A. Sugar — 130 à 25.
Brazilian — 40 à 30, 22 à 30.
B. E. Steel — 40 à 10 1/2.
Detroit — 5 à 7 1/2.
S.S. pfd. — 45 à 45 1/2, 100 à 42 1/2.
Laurentide — 25 à 73 1/2.
M. Power — 5 à 8 1/2.
Shawinigan — 5 à 105.
MacKay — 10 à 85.
Dom. Bridge — 30 à 58 1/2, 25 à 58 1/2, 25 à 58 1/2, 30 à 58 1/2, 15 à 63, 15 à 64.
Ames Holden pfd. — 5 à 23 1/2.
Mont. Tram — 2 à 147.
Wabasso Cotton — 10 à 55 1/2.
Can. Cotton — 50 à 81.
S.S. com. — 85 à 15 1/2.
Gen. Electric — 105 à 96.
Abitibi — 20 à 30 1/2.
Brazilian — 150 à 30.
Cement pfd. — 1 à 90.
Banques — Montréal, 4 à 218; Royale, 35 à 200; Commerce, 3 à 182, 6 à 181 1/2, 3 à 182.
Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30.
Steel — 5 à 56.
Brazilian — 65 à 30.
B. E. 2nd pfd. — 5 à 24 1/2.
S.S. pfd. — 42 1/2, 100 à 41 1/2, 25 à 41 1/2.
Dom. Text. — 10 à 139 1/2.
M. Power — 25 à 88 1/2.
Quebec — 20 à 22.
M. Cotton — 10 à 104 1/2.
Illinois pfd. — 15 à 80.
Dom. Glass pfd. — 5 à 90.
Dom. Iron — 50 à 20 1/2.
Steel of Can. pfd. — 10 à 93.
Converters — 25 à 71 1/2.
Gen. Electric — 1 à 96.
Cement — 10 à 58 1/2, 70 à 54, 25 à 53 1/2, 105 à 51.
T. Atile — 25 à 136 1/2.
Dom. Iron 2 p.c. — 25 à 63.
Macdonald — 10 à 11 1/2.
S.S. com. — 125 à 15 1/2, 65 à 15.
Detroit — 25 à 71 1/2.
Cement pfd. — 2 à 90.
Dom. Steel 6 p.c. — 15 à 70.
Bentures: M. and T. and Co., 5000 à 72.
Obligations: Wabagamack, 100 à 74; Bell Tel., 3000 à 95 1/2; Quebec Ry., 1000 à 65 1/2.
Banques: Montréal, 4 à 217.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geoffron et Cie, courtiers, 96, ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Valeurs

Ouv. Mid. Cl.

Am. Can. 26 1/2 30
Am. Inter Corp. 29 1/2 40
Am. Locomotive 104 1/2 105
Am. Smelting 46 1/2 46 1/2
Am. Sumatra Tobacco 30 1/2 30 1/2
Am. Tel and Tel 116 1/2 116 1/2
Am. Wood 82 81 1/2
Anaconda Copper 48 47 1/2
Baldwin Loco. 95 95 1/2
Baltimore and Ohio 34 34
Bethlehem Steel (B) 60 1/2 60 1/2
Canadian Pacific 122 1/2 122 1/2
New York Central 14 1/2 14 1/2
Chicago Rock Island 31 31
Chino Copper 26 1/2 26 1/2
Gen. Products 101 1/2 102 1/2
Graciel Steel 61 1/2 60 1/2
Induct Johnson 78 1/2 78 1/2
General Motors 8 1/2 8 1/2
New York Central 14 1/2 14 1/2
Erie RR. 8 1/2 8 1/2
Inspiration Copper 39 38 1/2
Int. Merc. Marine 65 65 1/2
Int. Merc. Marine pfd. 65 65 1/2
Northern Pacific 24 1/2 24 1/2
New Haven 14 1/2 15 1/2
Pan. Amer. Petrol. 50 1/2 50 1/2
Pennsylvania RR. 34 1/2 34 1/2
Vanadium 34 34 1/2
Pierce Arrow 15 1/2 15 1/2
Reading 71 1/2 72 1/2
Republic I. and S. 51 1/2 50 1/2
Royal Dutch 53 53 1/2
Southern Pacific 18 1/2 18 1/2
Studebaker 88 1/2 88 1/2
Union Pacific 45 1/2 45 1/2
United Fruit 127 1/2 126
U. S. Indust. Alcohol 42 1/2 42 1/2
U. S. Rubber 53 1/2 53 1/2
U. S. Steel 85 1/2 85 1/2
Westinghouse 50 1/2 50 1/2
Willis-Overland (A) 5 1/2 5 1/2
Mexican Petroleum 110 1/2 111 1/2

Bourse de Paris

Paris, 27. — Les cours manifestent de la lourdeur aujourd'hui à la Bourse: Rentes 3 p.c., 56 fr., 40 cent. Change sur Londres, 51 fr., 85 cent. Emprunt 5 p.c., 80 fr., 20 cent. Le dollar américain était coté à 12 fr. 24 cent. 1/2.

LES GRAINS

Cote de la maison Bryant, Isard et Cie.

CHICAGO.

Ouv. Haut Bas 11.45 a.m.

MAIS

Mai 53 1/2 % 1/2 % 1/2 %
Juil 53 1/2 % 1/2 % 1/2 %

AVOINE

Mai 38 1/2 % 1/2 % 1/2 %
Juil 39 1/2 % 1/2 % 1/2 %

BLE

Mai 115 % 1/2 % 1/2 %
Juil 102 1/2 % 1/2 % 1/2 %

WINNIPEG.

AVOINE

Mai 45 1/2 %
Juil 44 1/2 %

BLE

Mai 112 1/2 % 113 1/2 % 112 1/2 % 113 1/2 %
Juil 109 1/2 % 1/2 % 1/2 %

TEMPERATURES

8 a.m. Max. Min.

Prince Rupert 34 32
Victoria 36 42 34
Kamloops 22 38 20
Calgary 26 42 6
Edmonton 18 26 4
Prince Albert 24 24 14
Winnipeg 16 24 14
White River 20 24 18
Sault Ste-Marie 16 20 10
Toronto 13 21 12
Kingston 0 16 2
Ottawa 8 16 10
Montréal 2 12 2
Québec 0 10 4
St-Jean, N.B. 16 18 14
Halifax 22 16 16
St-Jean, T.-N. 26 30 24
Detroit 12 22 10
New-York 18 22 12

Deux millions de chômeurs

Londres, 27 (S. P. C.). — Neuf arrestations ont été faites dans Southwark, hier soir, à la suite d'une manifestation organisée par les sans-travail. La police est parvenue à rétablir l'ordre.

Au cours d'une manifestation à Westbromwich, mardi, cinq des chefs chômeurs ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir cherché à intimider les gens.

Bien que le nombre des sans-travail ait été diminué de 250,000 au Royaume-Uni, le 17 janvier, il y a encore près de deux millions de personnes privées d'emploi.

Un vol

Sherbrooke, 27 (D. N. C.). — Des voleurs ont pénétré chez le Dr John West, à Magog, au cours de la nuit dernière, et se sont emparés dans la pharmacie de la caisse qui contenait près de deux cents piastres.

C'est le deuxième qui a lieu chez le Dr West depuis un an à peine. Les malfaiteurs, cette fois-ci, sont entrés par la fenêtre de la cave à charbon.

Si vous avez des obligations à vendre adressez-vous au

Crédit Canadien

Incorpore

99 rue St-Jacques, Tél. Main 226, 297 et 1090.
Téléphones ou télégraphiez vos ordres à nos frais.

LE TEMPS

Toronto, 27 (S.P.C.). — La pression atmosphérique dans la région des grands lacs, le golfe Saint-Laurent et les provinces de l'ouest est généralement haute. Il fait beau et froid dans l'Ontario.

Bale Georgienne — Vents du nord-est, beau et plus froid aujourd'hui et samedi.

Valée de l'Outaouais et du St-Laurent — Beau et froid aujourd'hui et samedi.

Provinces maritimes — Vents frais modérés venant du nord et du nord-est.

Manitoba — Beau et comparativement doux aujourd'hui et samedi.

Saskatchewan et Alberta — Beau et doux. Demain, plus froid avec chute de neige.

Aux Imprimeurs

Nous sommes en mesure de faire de la composition sur machine monotype pour imprimeries à des prix raisonnables.

S'adresser:
Dépt. des Impressions, Tél. Main 7460

L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée,
43, rue St-Vincent, Montréal.

PLACEMENTS DE JANVIER 1922

NOUS OFFRONS, SUJET A VENTE PRÉALABLE, LES OBLIGATIONS SUIVANTES:

Endroit	Echéance	Emissions	Prix du marché	Pour Rapporter
PROVINCE DE QUÉBEC	15 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
CITÉ DE QUÉBEC	5 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
CITÉ DE QUÉBEC	10 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
PORT DE TROIS-RIVIÈRES	10 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
VILLE DE MONTREAL	12 à 28 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
VILLE DE LA TUQUE	10 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
VILLE SHAWINIGAN-FALLS	12 à 14 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
VILLE DE LA MADELEINE	10 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
VILLE DE JONQUIÈRES	10 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
VILLE DE DRUMMONDVILLE GARANTIE	4 à 9 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
VILLE DE MONT-ROYAL	10 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
VILLE DE MONTREAL-EST	10 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
Commissions scolaires				
COTEAU SAINT-PIERRE	5 à 10 ans	5 1/2 %	5 1/2 %	5 1/2 %
CANADA STEAMSHIP LINES LTD.				

La Corporation des Obligations Municipales

RENE DUPONT, PRÉSIDENT J. W. SIMARD, VICE-PRÉSIDENT
116 Cote de la Montagne, QUÉBEC 7 Place d'Armes, MONTREAL
Phone: 6032 Phone: Main 1824

Si vous avez des obligations à vendre adressez-vous au

Crédit Canadien

Incorpore

99 rue St-Jacques, Tél. Main 226, 297 et 1090.
Téléphones ou télégraphiez vos ordres à nos frais.

Ce qu'il y a de mieux

1811 1922

La Bière et le Porter

BLACK HORSE

de DAWES

Appartiennent à l'histoire

PLUS DE 100 ANS D'EXPERIENCE DANS CHAQUE BOUTEILLE

ASSUREZ-VOUS QU'IL Y A UN CHEVAL SUR L'ÉTIQUETTE.

The National Breweries Limited.

LES OBLIGATIONS

6 1/2 %

Saguenay - Pulp

contrairement aux ACTIONS des diverses entreprises de pâtes et papiers, ne sont pas affectées par une baisse momentanée des pâtes de bois.

Les principaux établissements de cette compagnie, fondés, il y a vingt-deux ans avec des ressources infimes, ont traversé des temps plus que ceux d'aujourd'hui. Ils sont aujourd'hui parmi les plus vastes du genre au pays.

Versailles-Matricaire Bouillais

MONTREAL QUEBEC OTTAWA BUREAU-CHIEF

Imm. Versailles, Montréal. Tél. M. 7080

LA VIE SPORTIVE

LA PREMIERE
DEFAITE DU
VICTORIA

CE CLUB A ETE DEFAIT PAR 6
A 5, PAR LE LOYOLA, HIER
SOIR, DANS LES SERIES DE LA
LIGUE DE LA CITE. — NATION-
AL BAT LE M.A.A.A.

Le club Victoria a subi sa première défaite de la saison, hier soir, dans les séries de la ligue de hockey de la Cité lorsqu'il fut battu par le Loyola par un résultat de 6 à 5 dans la deuxième joute au programme à l'arena Mont-Royal. Le résultat de cette partie laisse la Sainte-Anne seul en première position dans le classement des équipes.

Dans la joute d'ouverture le National a triomphé du M. A. A. A. par un résultat de 5 à 3. Ces deux parties ont été vivement contestées, les amateurs ont été fort satisfaits de la qualité du sport donné par nos amateurs.

La joute National-Mont-Royal fut serrée, mais les Violet et Blanc se sont affirmés supérieurs à leurs adversaires dans tous les départements. A la fin de la joute les anglais commencent à devenir rugueux, mais leurs tactiques n'ont pas été vaincues. Les M. A. A. A., en furent quittes pour quelques punitions.

Dans la deuxième joute les Victoria démarrent à une rapidité vertigineuse, mais les collégiens reprennent graduellement le terrain perdu et ils finissent par l'emporter. Sauvé, McDonald, Parsons et Suter jouèrent une grosse partie pour leurs clubs respectifs.

Alignements des équipes:
National M. A. A. A.
Gervais buts Carrol
Couches défense Reed
Desbrières centres Carlin
Pelletier défense Buchanan
Laurendeau avants Bowles
Gauthier avants Telfer
Contant subs Heffernan
Lamarre subs Suckling
Lahue subs Sharp

SOMMAIRE
Première période
1-M.A.A.A. : Buchanan 2-30
2-National : Laurendeau 10-30
3-National : Laurendeau 2-30
4-National : Laurendeau 2-00

Deuxième période
5-M.A.A.A. : Suckling 8-00
6-National : Lahue 8-00
7-M.A.A.A. : Suckling 1-30
8-National : Laurendeau 1-30

Troisième période
9-National : Lahue 8-00
10-M.A.A.A. : Suckling 1-30
11-National : Laurendeau 1-30

Victoria
Cole buts Muclair
Shibley défenses Hodgson
McMahon défenses Darling
King centre Slater S.
Sauvé avants Parsons
Trihey avants Dawes
McDonald subs Slater C.
Valois subs Magie
Brady subs Arnold
Taylor subs

SOMMAIRE
Première période
1-Victoria : Slater 4-00
2-Victoria : Parsons 4-5
3-Victoria : Dawes 2-25
4-Loyola : Sauvé 2-00
5-Victoria : Dawes 2-00
6-Loyola : Trihey 5-00

Deuxième période
7-Loyola : Sauvé 9-30
8-Loyola : McDonald 6-30
9-Loyola : Sauvé 5-5
10-Victoria : Dawes 11-00
11-Loyola : McDonald 3-00

Troisième période
12-Loyola : McDonald 3-00

Totaux : 957 1028 842-2827

M.A.A.A.
Brodie 186 222 188-596
McGillivray 161 183 159-502
Lefter 178 139 149-466
Le Gallais 170 180 195-545
Buckle 174 134 193-501

Totaux : 869 858 884-2611

R.R.Y.M.C.A.
Dawe 184 164 150-498
Stewart 177 173 178-530
Walton 131 147 160-438
Goodie 155 177 167-499
Parker 188 164 197-549

Totaux : 835 827 852-2514

National "B"
Bernard 162 194 147-503
Brouillard 188 163 205-558
Lamoureux 185 174 158-517
Marcel 159 202 189-550
Balin 214 239 194-647

Totaux : 998 972 893-2773

M.A.A.A. "C"
Ewing 160 165 186-511
Sauvé 154 178 149-481
Gardner 146 130 125-401
Imrie 127 160 151-438
Brown 163 150 210-523

Totaux : 750 783 821-2354

North Branch
Uly 129 178 180-487
Patterson 141 194 174-509
Teeson 491 150 191-532
A. Riepert 177 173 193-543
H. Riepert 217 207 211-635

Totaux : 855 902 940-2706

R.R.Y.M.C.A.
Pierrie 136 192 203-551
Poteaux 134 147 177-458
Teet 203 179 190-572
Bryson 135 151 177-484
Mann 203 176 186-563

Totaux : 851 846 933-2590

National "A"
Suarez 213 178 150-391
Bernard 150 150 150-391
Linteault 180 207 197-584

Totaux : 584 584 584-1756

Senior 3-5 milles—1. Ordie Green, Saranac Lake; 2. Edward Reed, Chicago; 3. Harold Fortune, Lac Placide. Temps 2:59 3-5.

16 ans, 220 verges—1. Harold Fortune, Lac Placide; 2. Odlie Green, Saranac Lake; 3. John Darrah, Lac Placide. Temps 22 sec.

Juniors, 12 ans, 220 verges—1. Jack Smea, Saranac Lake; 2. Ned Mulflur, Saranac Lake; 3. Wesley Champagne, Plattsburg. Temps 25 2-5 secondes.

Junior 14 ans, 440 verges—1. Carlton Parody, Lac Placide; 2. Ernest Graves, Saranac Lake; 3. Earl Finch, Lac Placide. Temps 42 3-5 secondes.

Totaux : 853 947 931-2731

M.A.A.A. "A"
Moir 165 182 194-541
Langridge 177 242 184-553
Cohen 143 149 151-419
Mekley 191 128 193-512
Howard 177 174 170-521

Totaux : 853 875 848-2576

N.B.Y.M.C.A. "B"
Bailey 224 181 155-500
Binning 109 114 121-344
Goslin 142 123 186-451
Aklure 195 196 183-580
Jorran 158 178 175-511

Totaux : 828 792 826-2440

M.A.A.A. "B"
Sharp 172 181 213-566
Johnson 155 219 183-562
Foster 207 190 227-624
Orr 245 184 165-594
Palmer 198 184 187-569

Totaux : 977 958 980-2915

Central "Y"
Thompson 183 146 150-479
McArthur 176 120 164-460
Cook 201 148 146-495
Moore 205 163 154-522
Perry 163 167 171-501

Totaux : 163 167 171-501

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Brossard 153 170 162-485
Frigon 192 155 149-496
Menier 162 177 143-482

Totaux : 900 887 801-2583

Lafontaine C. de C.
Raymond 156 136 219-511
Constantineau 152 201 153-506
Picard 200 227 167-642
Lavallée 161 196 163-520
Paradis 184 189 179-552

Totaux : 853 947 931-2731

M.A.A.A. "A"
Moir 165 182 194-541
Langridge 177 242 184-553
Cohen 143 149 151-419
Mekley 191 128 193-512
Howard 177 174 170-521

Totaux : 853 875 848-2576

N.B.Y.M.C.A. "B"
Bailey 224 181 155-500
Binning 109 114 121-344
Goslin 142 123 186-451
Aklure 195 196 183-580
Jorran 158 178 175-511

Totaux : 828 792 826-2440

M.A.A.A. "B"
Sharp 172 181 213-566
Johnson 155 219 183-562
Foster 207 190 227-624
Orr 245 184 165-594
Palmer 198 184 187-569

Totaux : 977 958 980-2915

Central "Y"
Thompson 183 146 150-479
McArthur 176 120 164-460
Cook 201 148 146-495
Moore 205 163 154-522
Perry 163 167 171-501

Totaux : 163 167 171-501

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

York; 3. Edward Gloster, Toronto. Temps 9:12 2-5.

16 ans, 1 mille—1. Ordie Green, Saranac Lake; 2. Edward Reed, Chicago; 3. Harold Fortune, Lac Placide. Temps 2:59 3-5.

16 ans, 220 verges—1. Harold Fortune, Lac Placide; 2. Odlie Green, Saranac Lake; 3. John Darrah, Lac Placide. Temps 22 sec.

Juniors, 12 ans, 220 verges—1. Jack Smea, Saranac Lake; 2. Ned Mulflur, Saranac Lake; 3. Wesley Champagne, Plattsburg. Temps 25 2-5 secondes.

Junior 14 ans, 440 verges—1. Carlton Parody, Lac Placide; 2. Ernest Graves, Saranac Lake; 3. Earl Finch, Lac Placide. Temps 42 3-5 secondes.

Totaux : 853 947 931-2731

M.A.A.A. "A"
Moir 165 182 194-541
Langridge 177 242 184-553
Cohen 143 149 151-419
Mekley 191 128 193-512
Howard 177 174 170-521

Totaux : 853 875 848-2576

N.B.Y.M.C.A. "B"
Bailey 224 181 155-500
Binning 109 114 121-344
Goslin 142 123 186-451
Aklure 195 196 183-580
Jorran 158 178 175-511

Totaux : 828 792 826-2440

M.A.A.A. "B"
Sharp 172 181 213-566
Johnson 155 219 183-562
Foster 207 190 227-624
Orr 245 184 165-594
Palmer 198 184 187-569

Totaux : 977 958 980-2915

Central "Y"
Thompson 183 146 150-479
McArthur 176 120 164-460
Cook 201 148 146-495
Moore 205 163 154-522
Perry 163 167 171-501

Totaux : 163 167 171-501

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 214 152-494
Babecek 190 163 202-555
Drouin 173 176 181-530
Wicks 177 181 166-524
Brown 208 203 178-589

Totaux : 876 937 879-2692

Westmount "Y"
Fulton 128 2

LA MORT DE BENOIT XV

La dernière cérémonie

Le service funèbre et l'inhumation du pape défunt se sont accomplis avec pompe.

Rome, 27 (S. P. A.). — Sous le dôme de Saint-Pierre où des milliers de pèlerins viennent tous les ans prier, reposent les restes mortels de Benoît XV, qui durant toutes les années de la guerre travailla à l'établissement de la paix et après la guerre à la pacification de l'Europe et du monde.

Les funérailles ont eu lieu à trois heures, hier après-midi. Les cardinaux qui étaient réunis à Rome pour le conclave qui doit élire un nouveau pape s'assemblèrent à la basilique de Saint-Pierre avec les représentants accrédités auprès du Saint-Siège. En dehors de la basilique une foule immense était agglomérée pendant la cérémonie.

Les accents du *Miserere* répétés par les échos de la vaste basilique, le pas martial et les cliquetis des épées des troupes pontificales, les robes des prêtres dont le riche violet se mêlait à l'éclat des costumes des gardes suisses, de la gendarmerie et des gardes nobles et faisait contraste avec le noir des habits diplomatiques, rendaient plus importants encore les rites pontificaux.

Le chœur partit de la chapelle Julien, située sur le côté sud de Saint-Pierre, traversa le transept et se rendit à la chapelle du Saint-Sacrement où le corps du pape reposait sur un lit de parade. Mar Virili, célébrant, suivait le chœur. A la fin de la procession venait le cardinal Merry del Val, archevêque de Saint-Pierre.

Deux lignes de gardes s'étendaient de la chapelle du Saint-Sacrement au haut autel pontifical. Les gardes suisses, coiffés de casques du moyen âge garnis de plumes flottantes, gardaient l'entrée de la chapelle du chœur. Des gendarmes, hauts de six pieds, aux épaulettes d'argent, gardaient l'entrée de la basilique. Les cardinaux entrèrent dans la basilique par la porte Julien. Ils prirent leur place dans la chapelle. Ils occupèrent les hautes stalles à gauche et les diplomates celles de droite.

Le corps a été placé sur les épaules des huissiers à gilet rouge et la procession solennelle s'avança à pas

lents et mesurés. Derrière lui marchaient les gendarmes sur dix rangs de profondeur. Une escorte de gardes palatins suivait, puis venaient les gardes suisses. Les prêtres de la basilique prirent position derrière eux. Après venait un autre groupe de gardes suisses portant des épées et des halberdes.

Après la cérémonie, la procession se reforma dans le chœur et se rendit devant le grand autel pontifical sous le spacieux dôme.

Le corps renfermé dans le cercueil a été porté sur une plateforme spécialement construite pour le descendre lentement dans la tombe, sans autre cérémonie que le chant lointain de la chorale qui répétait les échos des nées de la basilique.

Au moment où le cercueil descendait, les cardinaux s'approchèrent de l'entrée de la crypte. Lorsque la cérémonie fut terminée, ils se retirèrent en silence dans la chapelle Julien. Le corps de Benoît XV repose à côté de celui de Pie X, juste devant la statue de la reine Christine de Suède.

Les représentants diplomatiques, les membres de la noblesse romaine et papale et les étudiants des différents séminaires américains et anglais commencèrent à arriver à Saint-Pierre vers deux heures de l'après-midi. Déjà plusieurs milliers de personnes étaient rassemblées dans le square. Les cardinaux entrèrent dans la basilique par le Vatican. Ils revêtirent leurs ornements violets en signe de deuil.

L'immense place de Saint-Pierre a été vite remplie de toutes sortes de voitures, des limousines, des voitures traitées par quatre chevaux et des anciennes voitures. Lorsque les cloches commencèrent à tinter, le glas, annonçant que le corps était transporté à la chapelle du chœur, des milliers de personnes se découvrirent malgré une pluie torrentielle, quelques-unes murmurant le *De Profundis*. Le silence se fit ensuite pendant une demi-heure puis les cloches tinterent de nouveau. Un vieux Romain qui a vu plusieurs papes se succéder, dit: «La cérémonie est finie.»

AUTRICHE

DÉMISSION D'UN CABINET

LE MINISTRE SCHÖBER EST FORCÉ D'ABANDONNER LE POUVOIR. — DIFFICULTÉS FINANCIÈRES.

Londres, 27. — Une dépêche au «London Times» de Vienne mande que le cabinet autrichien a donné sa démission.

Le cabinet autrichien, dirigé par Johann Schöber, chancelier et ministre des affaires étrangères, a été formé en juin 1921.

Récemment, l'Autriche a été en butte à de terribles difficultés financières. La couronne était cotée lundi dernier à 10,000 contre le dollar américain. La panique était attribuée à un prochain changement de gouvernement et à la croyance grandissante qu'aucun ministre ne pourrait porter remède à la situation. Dans les milieux financiers le désordre était considéré comme partiellement attribuable aux restrictions et aux fortes taxes sur les achats de monnaie étrangère qui dirigèrent les acheteurs sur Prague et Budapest et produisirent une famine de monnaie étrangère à Vienne.

L'Autriche a essayé pendant quelque temps d'obtenir un emprunt étranger. A un moment on déclara que le gouvernement engageait ses fameuses tapisseries de Gobelins aux Etats-Unis pour un prêt de 3,000,000 de livres sterling. La commission des réparations accorda au gouvernement la permission de se servir des œuvres d'art pour obtenir de l'argent.

Pendant l'interim, les presses d'imprimerie autrichiennes faisaient du papier-monnaie. Le 1er janvier, une dépêche de Vienne mandait que l'on évaluait la circulation fiduciaire à environ 60,000,000,000 de couronnes.

On a annoncé à Vienne que la banque Austro-Hongroise avait commencé à lancer des billets en coupures de 5,000 à 50,000 couronnes. Une dépêche de Londres, mercredi soir, inspirée d'une dépêche du correspondant du *London Times* à Vienne, mandait que l'Autriche avait immédiatement besoin de 2,500,000 livres sterling. Le correspondant ajoutait que tant que les puissances créancières ne renonceraient pas à leurs durs «non» l'Autriche ne pourrait faire un emprunt étranger.

Le correspondant ajoutait que l'incapacité de l'Autriche d'offrir une garantie contre l'emprunt était plus apparente que réelle. Il réclama qu'avec l'adoption du bill de consolidation du secrétaire du Trésor américain par le Sénat, l'Autriche pouvait immédiatement payer la somme dont elle a tant besoin pour empêcher une banqueroute.

WASHINGTON

Une pierre d'achoppement

LA QUESTION DU CHAN-TOUNG RETARDE LA CONCLUSION DE LA CONFÉRENCE DU DESARMEMENT — L'INTERVENTION DE M. HARDING.

Washington, 27. — (S.P.A.) — La conférence de Washington a presque chômé, hier, les délégués attendant les résultats de l'intervention du président Harding pour régler la controverse du Chan-Toung.

La controverse elle-même est ardue, bien que des démarches importantes soient faites à Pékin, à Tokio et à Washington. Les plénipotentiaires chinois et japonais ont réglé hier les dernières questions collatérales des négociations du Chan-Toung et ont convenu de se réunir, samedi matin, afin de commencer la rédaction d'un traité. Il ne reste plus d'inconvénient que le chemin de fer Tau-Tsi-Nan-Fou, auquel s'applique le compromis présenté par le président Harding.

La réunion du Chan-Toung et une séance du sous-comité de rédaction auquel la résolution radiotélégraphique du 7 décembre a été affirmée de nouveau après que l'on n'eut pu s'entendre sur d'autres déclarations, ont constitué toutes les activités de la conférence, hier.

La résolution du 7 décembre annule les concessions radiotélégraphiques non autorisées en Chine. D'autres déclarations avaient trait au développement futur du système de télégraphie sans fils en Chine. Il a été décidé d'enregistrer ces propositions comme représentant des opinions individuelles.

Les Italiens ont fait savoir qu'ils étaient prêts à accepter le traité des six puissances au sujet de la répartition des anciens câbles allemands dans le Pacifique, sur l'assurance des chefs de la conférence que l'Italie serait plus tard approuvée dans ses revendications pour la possession d'une part des câbles autrefois possédés par l'Allemagne dans l'Atlantique.

L'achèvement du traité qui partage les lignes du Pacifique entre les Etats-Unis, le Japon et la Hollande, est attendu dans quelques jours. Le traité relatif aux câbles est presque le seul de la conférence de Washington qui n'ait pas été en quelque degré affecté par le deadlock dont le Chan-Toung est le centre. Si un accord sur l'ancien territoire à bail allemand n'est pas arrêté, on conçoit en général que l'effet sera plus important que l'effet sur la situation en Extrême Orient et par là sur l'accord naval et sur le traité du Pacifique.

On ne sait pas où en est rendu le différend entre les Chinois et les Japonais, mais tout indiquait, hier soir, qu'il ne restait plus qu'un ou deux points à régler.

Bien que les Japonais ne se soient pas prononcés formellement, il est entendu qu'ils sont disposés à accepter le plan de paiement différé du dernier compromis à la place du prêt sur lequel ils insistaient auparavant. La Chine, de son côté,

ÉCHOS POLITIQUES

Elu député dans Grenville

M. MEIGHEN DÉFAIT SON ADVERSAIRE PAR 1620 VOIX DE MAJORITÉ. — IL SERA CHEF DE L'OPPOSITION.

Prescott, Ont., 27. (S.P.C.) — M. Arthur Meighen, qui avait été défait dans Portage-la-Prairie le 6 décembre dernier, a été élu, hier, à l'élection partielle de Grenville. Le nombre de votes en sa faveur a été de 4,438 alors que celui de son adversaire progressiste, M. A.-K. Patterson, n'a été que de 2,818. Sa majorité a donc été de 1,620.

Le vote total a été hier de 90 pour cent de celui enregistré lors des dernières élections fédérales. On a remarqué que c'est dans les grands centres où le vote a été le plus nombreux, cependant que le plus faible dans les centres urbains. M. Meighen a remporté la majorité dans presque tous les bureaux de vote.

Avant que les résultats fussent complètement connus de l'élection d'hier, mais alors que la victoire de M. Meighen n'était encore que certaine, M. A.-K. Casselman a télégraphié d'Ottawa son profond contentement pour l'appui apporté à l'ancien premier ministre par ses propres partisans au cours de la campagne électorale qui vient de se clore.

M. Patterson, le candidat défait, a attendu les résultats de l'élection partielle d'hier à sa résidence de Kemptville. Interrogé sur ce qu'il pensait du résultat, il a répondu: «Je ne me sens pas très bien et je préfère ne faire aucune déclaration ce soir.»

CONTENTS DES RESULTATS

Ottawa, 27. — Les libéraux aussi bien que les conservateurs ont été moins ici hier soir leur contentement de l'élection de M. Arthur Meighen dans Grenville.

Comme on le sait, aucun candidat libéral n'a fait d'opposition à M. Meighen au cours de la dernière campagne, plusieurs chefs libéraux souhaitant sa victoire. M. T.-A. Greer, de son côté, n'a pris aucune part dans cette campagne de Grenville, mais son attitude ne signifiait guère qu'il était opposé à une candidature contre M. Meighen.

Après que le résultat de l'élection lui eût été communiqué, M. Arthur Meighen a fait la déclaration suivante: «Le résultat est très flatteur. Je désire exprimer ma gratitude aux électeurs de Grenville, libéraux comme conservateurs, qui m'ont accordé un vote si concluant.»

M. Meighen reprendra la direction de son parti à la prochaine session et sera le chef officiel de l'opposition. M. Greer en ayant refusé la responsabilité. Il n'aurait toutefois comme chef de l'opposition que temporairement et jusqu'à ce qu'il ait été régulièrement nommé par une convention. On dit, en certains milieux, qu'il n'est pas du tout certain qu'il accepte ce poste de façon permanente.

M. R.-F. ELLIOTT

Kingston, 27. — MM. W.-F. Nickele, conservateur et R.-F. Elliott, libéral, ont été mis en nomination hier comme candidats à l'élection provinciale partielle du comté qui aura lieu le 6 février prochain. Cette élection partielle a été causée par la démission du brigadier-général Ross, lequel est entré dans l'armée fédérale.

Vieilles choses de chez nous

A la récente réunion de la Société historique de Montréal, le notaire Coupland, de Saint-Rémiland a fait une causerie sur les souvenirs et les objets anciens du pays. M. Victor Morin présidait la réunion.

Le conférencier a décrit plusieurs objets d'antiquité canadienne comme l'armoire, la huche, le garde-manger, les vieilles armes datant même d'avant 1837, le fusil à pierre, la baïonnette, le pistolet, les boulets, des moulins à balles, des tisonniers, des pinces et des pincettes, un moule à cuillère, une cuillère en étain fin, un fanal en fer-blanc percé, un moule à chandelles, des lampes à l'huile, le briquet, le battant, le coffret Cardinal, coffret provenant du notaire Cardinal qui fut pendu en 1837 comme rebelle, et autres.

La société a réélus ses officiers pour l'année courante, avec le résultat suivant: Président, M. Victor Morin; vice-président, Aegidius Fautoux; secrétaire, N. Brisebois; trésorier, M. de la Bruère; bibliothécaire, Z. Beaulne; conseillers, MM. E.-Z. Massicotte, A. Beaugrand-Champagne, Emile Miller, Emile Vallancourt.

Les membres ont constitué le jury suivant pour primer le meilleur ouvrage paru pendant l'année 1921 sur l'histoire du Canada: MM. Victor Morin, Aegidius Fautoux, M. l'abbé Maurault, E.-Z. Massicotte, M. Boucher de la Bruère.

L'information politique indépendante, le commentateur fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir. Deux mois, \$1.

serait prête à consentir également à des paiements retardés.

OPPOSITION GRANDISSANTE

Washington, 27. — Une opposition grandissante au traité du Pacifique aux Etats-Unis donne aux chefs de l'administration beaucoup d'inquiétude. L'échec à trouver une solution des questions sibériennes et chinoises à la conférence des armements tend à raffermir cette opposition.

Un chef éminent de l'administration a dit au Sénat, hier, que si le traité est ratifié il est douteux qu'il soit possible d'appliquer le traité au Pacifique dans tous les points.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

COMPLETS POUR HOMMES

Venez vous choisir un complet. Nous en avons à peu près 350 sur lesquels vous pouvez épargner de 8.00 à 18.00.

Toutes les grandeurs, tous les modèles et toutes les nuances à votre choix.

Nous voulons diminuer notre stock — profitez-en.

Plusieurs COMPLETS d'excellente qualité, mais quelque peu démodés; teintes foncées, pour hommes. Samedi 9.00

75 COMPLETS en tweed gris et brun mélangés, pour hommes; très bonne doublure; confection et coupe parfaites; modèle demi-ajusté. Valeur extraordinaire 14.95 au prix de

Beaux COMPLETS en worsted anglais garanti tout laine, à fines rayures blanches sur fond bleu marin ou brun; ce qu'il y a de plus nouveau pour le printemps; 32.50 modèle ajusté. Samedi

PANTALONS A GRANDES REDUCTIONS

PANTALONS de travail, pour hommes; bon worsted de coton rayé gris foncé ou brun foncé uni. Samedi, chacun 1.59

PANTALONS en tweed de laine à rayures grises ou gris uni; 5 poches; très bonne coupe. Samedi, chacun 3.98

PANTALONS en serge bleu marin de laine; confection soignée. Samedi, chacun 5.98

— Au rez-de-chaussée.

COURTES NOUVELLES

ACQUITTE

Nancy, France, 27. — Ernest Vilgrain, contrôleur des vivres durant le régime Clemenceau, a été acquitté par le conseil militaire devant lequel il avait été accusé d'avoir abandonné son poste devant l'ennemi en se mutant volontairement pour échapper à la conscription au début de la guerre. Le procureur de la république avait demandé la peine de mort. La Cour était remplie et des appareils de cinématographie avaient été installés derrière le procureur.

COMMERCE ALLEMAND

Berlin, 27. — Les rapports pour l'année 1921 montrent que pour la première fois depuis la guerre, les exportations ont excédé les importations. Le total des importations est de 13,700,000,000 marks et les exportations de 14,000,000,000 de marks.

LE CARDINAL BEGIN

Québec, 27. — Son Eminence le cardinal Begin est parti à 1 heure 30 hier après-midi par le Pacifique, que Canadien pour New-York d'où il s'embarquera aujourd'hui pour Rome. Le cardinal est accompagné du chanoine Laberge, son secrétaire.

JOFFRE A TOKIO

Tokio, 27. — Le maréchal Joffre, de France, a terminé sa visite à Tokio, où il était l'hôte de la famille impériale. Il est maintenant l'hôte du gouvernement. Il loge à l'hôtel Imperial. Plusieurs banquets et réceptions auront lieu en son honneur.

Le maréchal sera l'hôte de Charles B. Warren, ambassadeur américain, à un banquet, le 31 janvier.

M. SARRAUT EST MALADE

Washington, 27. — M. Sarraut, chef de la délégation française à la conférence des armements est tombé malade d'une légère attaque de bronchite. Il est allité, mais ses amis espèrent qu'il pourra reprendre son travail dans une journée ou deux.

LA CONTREBANDE DES NARCOTIQUES

Ottawa, 27. (S.P.C.) — Les employés du département de la santé surveillent de près la contrebande des drogues narcotiques qui se pratique des deux côtés de la frontière. Ils espient tous les mouvements de ceux qu'ils croient être les chefs de ce commerce illicite.

JOURNAL OUVRIER

Ottawa, 27. (S.P.C.) — Le premier numéro du *Canadian Congress Journal*, revue mensuelle publiée par les congrès des métiers et du travail du Canada, est paru, hier. Cette publication mettra sous les yeux du public les événements qui se déroulent et les déclarations qui se font dans le monde ouvrier syndiqué.

SOLIDARITE ET DISCIPLINE

Dublin, 27. (S.P.A.) — L'organe officiel des volontaires irlandais parait, hier, de la nécessité de maintenir l'esprit de solidarité et de discipline dans les rangs de l'armée. Le journal avoue qu'il y a de ce temps-ci en Irlande plusieurs facteurs invitant à l'insurrection politique ou sociale. Les volontaires sont priés de continuer à remplir leurs devoirs routiniers, à défendre les droits de tous et à servir de contre-poids à la vie momentanément troublée du pays.

DEMANDE DES CULTIVATEURS

Washington, 27. (S.P.A.) — Les agriculteurs et les amis de l'agriculture en conférence, ici, depuis quelques jours ont demandé, hier soir, au Congrès et au président Harding de prendre des mesures pour remettre la valeur des produits de la ferme sur un pied d'égalité avec celle des autres.

LE TYPHUS SE PROPAGE

Varsovie, 27. — Des milliers de Polonais, hommes, femmes et enfants, amenés en Russie par les armées russes en retraite en 1915 ont été rapatriés. Un grand nombre sont revenus avec la maladie du typhus qui se propage en Pologne.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 27. (S.P.A.) — Le chancelier Wirth a fait une déclaration générale sur les affaires d'Allemagne, hier. Il a commencé par définir sa politique étrangère. Il entend, autant, que faire se peut, remplir les obligations imposées à l'Allemagne par le traité de paix. Il a déclaré que les délégués allemands iront à la conférence de Gènes, visière levée et sans intentions perfides.

Le confort des wagons à compartiments

Les trains de nuit du Pacifique Canadien entre Montréal et Québec ont des wagons-lits modernes à compartiments séparés à l'électricité. Ils partent de Montréal, gare Windsor, à 10 h. 20 p.m. tous les jours et arrivent à Québec, gare du Palais, à 6 h. 30 a.m. Dans la direction inverse, le départ se fait de Québec, gare du Palais, à 11 h. 45 p.m. tous les jours et l'arrivée à Montréal, gare Windsor, à 7 h. 05 a.m.

Ces wagons à compartiments ont un confort, sept compartiments et un vaste fumoir, fournissant l'isolement voulu et les facilités de toilette.

On peut retenir ses places aux bureaux des billets 141-145 rue St-Jacques, téléphone Main 8125 ou aux gares Windsor, Vigor, de Westmount, de Montréal-ouest et du Mile-End. (réc.)

L'Alliance française

La prochaine réunion de l'Alliance française aura lieu mardi, le 31 janvier, à 8 hrs 15 p.m., dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton.

A l'occasion du centenaire de Molière, M. Henri Clamard, professeur au Sorbonne, donnera une conférence sur «Molière et la comédie des mœurs». La conférence sera suivie de la représentation du premier acte du «Misanthrope», avec le concours de M. R. du Roure, H. Letondal, et J. Flahault.

Il y a dix ans

(du Devoir, 27 janvier 1922)
Le «Devoir» et l'élection municipale. Premier-Montreal de M. Henri Bourassa.

Le vieil instituteur. Billet du soir de P. Leclercq.

Lettre d'Ottawa, de M. Georges Pelletier. — Prise de bec entre les honorables MM. Monk et Lemieux.

Toujours le français, de M. Omer Héroux.

Autriche et Italie, de U. T.

Articles pour Hommes

65 paires de COMBINAISONS gris foncé, à envers ouaté, marque Penman; grandeurs: 34 à 42. Rég. 2.50 chacune, tant que le lot durera, chacune 1.59

241 CAMISOLES et CALEÇONS gris foncé à envers ouaté, marque Penman; grandeurs: 34 à 42. Rég. 1.25 le morceau, samedi .89

35 paires de belles BRETÈLES; rég. .50 (un peu défraîchies). Samedi .15 — Au rez-de-chaussée.

Articles pour Hommes

110 CAMISOLES et CALEÇONS en laine écossaise naturelle, marque Penman. Un sous-vêtement très chaud; grandeurs 34 à 42, pour camisoles et 32, 34, 40 et 42 seulement pour caleçons. Rég. 2.50 le morceau .119

300 paires de GANTS doublés; suède gris et mocha brun; très bonne qualité. Une bonne valeur à 1.50, la paire .79

200 paires de BRACELETS en bon élastique; rég. .25 la paire, 2 paires pour .25 — Au rez-de-chaussée.

SPECIAUX DU MATIN

BOUILLOIRES en tôle galvanisée, no 9, avec couvercle en pareil; garanties de première qualité. 1.49 Rég. 2.25 pour . . . —Au sous-sol.

TASSES et SOUCOUPES blanches en faïence japonaise; samedi, 12 tasses et 12 soucoupes pour 1.75 . . . —Au sous-sol.

CULOTTES BOUFFANTES en tweed mélangé brun ou bleu, pour garçons de 7 à 15 ans; valeur de 2.50 pour . . . 1.79 —Au premier.

ETOILES et MANCHONS en loup de Manchourie; valeur de 11.00 le morceau, samedi 4.98 —Au premier.

TABLIERS genre robe en indienne à rayures de fantaisie, pour dames; jolies couleurs; modèle passant par-dessus la tête ou boutonnant sur les côtés. Bordure unie; manches courtes, poches et ceinture. .79 Rég. 1.25 pour . . . —Au premier.

COMPLETS ET PANTALONS POUR GARÇONS

Modèle Norfolk, grandeurs, 9 à 17 ans; en tweed brun; valeur de 10.00 pour . . . 6.95

en tweed de fantaisie gris et brun; plusieurs dessins; valeur de 15.00 pour . . . 10.95

PALETOTS, grandeurs: 12 à 17 ans; modèle Ulster avec col convertible et ceinture; frise grise ou brune; valeur de 15.00 pour . . . 8.95

tweed mélangé brun ou frise brune; valeur de 20.00 pour . . . 11.95 —Au premier.

CASQUETTES

Voici le temps de vous procurer une bonne casquette chaude à bon marché.

Casquette sans cache-oreilles; 1.00 à . . . 2.50

Casquette avec cache-oreilles . . . 1.50

Casquette en beau drap noir ou bleu, forme Richmond; avec cache-oreilles . . . 1.75 à 2.50

Casquette en drap noir ou bleu marin de belle qualité; forme Jockey; avec cache-oreilles. Prix Solde de tous nos CHAPEAUX DE VELOURS 4.85

POUR HOMMES. Rég. 6.00, 7.00 et 8.00 pour . . . —Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe.
— L. N. Dupuis, Président. — Eug. Dupuis, Vice-Président — J. Dugal, directeur-général